

ACTUALITÉS

Le Parc du Pilat a 40 ans

INTERVIEW

Michel Troisgros

PORTRAIT

Loïc Ballet,
le Ligérien
de France 2

DOSSIER

Construisons ensemble l'avenir de la Loire



/ Le journaliste Loïc Ballet



/ En supplément de ce magazine :
La Semaine Bleue dans la Loire

CONSTRUISONS ENSEMBLE L'AVENIR DE LA LOIRE

DOSSIER. Nous sommes tous concernés par le développement durable. Avec son Agenda 21 décliné en 42 projets, le Conseil général en a fait une priorité.

4-7 **EN BREF ET EN IMAGES**

L'action du Conseil général de la Loire

8-11 **ACTUALITÉS**

8 Travaux d'été dans les collèges • 9 En route vers la citoyenneté • 10 Plongez à la découverte de l'eau dans la Loire • 11 Le Parc naturel régional du Pilat a 40 ans

12 **INTERVIEW**

Michel Troisgros, un parrain de premier choix

21 **VIE PRATIQUE**

L'accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

22-23 **REPORTAGE**

Des chantiers éducatifs pour s'offrir un bel avenir

24-25 **ILS FONT BOUGER LA LOIRE**

- Corinne Poinas
- Agnès Benedito
- Christophe Tézenas du Montcel
- Eddy Cathaud

26 **LOISIRS**

Un sphinx peut en cacher un autre

27 **À VOS PAPILLES**

Philippe Doron, du savoir-faire à tartiner
Cuisinez comme un grand chef

28-29 **EXPRESSION DES ÉLUS**

30-31 **PORTRAIT**

Loïc Ballet, le Ligérien de France 2

LES « ANNÉES COLLÈGE », AU CŒUR DES PRIORITÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE



Le Président Bernard Bonne a posé le 6 juin la première pierre du chantier de restructuration du collège Jules Ferry à Roanne aux côtés de Gilles Artigues, Vice-Président chargé de l'éducation, et de Serge Clément, Inspecteur d'Académie – Directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Loire. Une opération qui nécessite au total trois ans de travaux et un investissement du Département de 16 millions d'euros.

Directeur de la publication :
Bernard Bonne, Président du
Conseil général de la Loire

Rédactrice en chef :
Marie Camière

Crédits photos :
Cédric Daya (Hit The Roof),
Frédéric Chambert,
Fabrice Roure, Vincent Poillet,
Élodie Pilon, Philippe Rony,
CG42, Évelyne Deveaux,
Région Rhône-Alpes / AS.
ARCHITECTURE-STUDIO,
Saint-Étienne Parc expo,
Florence Costé/Parc naturel
régional du Pilat, Fotolia,
MN. Paliard/Montbrison-
Moingt, Hubert Genouilhac,
Loïc Ballet, Sylvain Thizy,
Direction du Tourisme et des
Congrès de Monaco.

Infographies/illustrations :
Jean-Marie Cotsos,
Frédéric Ellis

Rédaction : Direction
de la Communication

Conception, réalisation :

SPHERE
PUBLIQUE

agence@spherepublique.com

Impression : Imaye Graphic

Diffusion : Adrexo

Tirage : 330 000 ex

Dépôt légal : 3^e trimestre 2014

Conseil général de la Loire :
Hôtel du Département,
2, rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne Cedex 1
Site internet : www.loire.fr
Tél. : 04 77 48 42 42

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES

Lieu primordial d'éducation et de transmission du savoir, le collège constitue l'un des éléments fondamentaux pour préparer de la meilleure façon l'avenir de nos enfants. Conscient de cette réalité, le Conseil général de la Loire place, depuis de nombreuses années, l'éducation au rang de ses principales priorités.

Notre volonté est d'offrir à tous nos collèges, ruraux ou urbains, et à tous nos collégiens, le meilleur cadre pour travailler en toute efficacité, en mettant à leur disposition des ressources et des moyens adaptés. En rénovant, en entretenant ou en agrandissant des collèges, et en consacrant à ces travaux près de 12 millions d'euros par an, le Conseil général met en place les conditions matérielles essentielles pour contribuer activement à la réussite de nos jeunes collégiens.

Les « années collège » représentent en effet une étape déterminante dans le parcours scolaire et la future orientation de nos enfants.

Complémentaire à notre action en faveur de ces bâtiments scolaires, nous sommes pour cette raison à leurs côtés pour les aider dans leur apprentissage des savoirs fondamentaux, mais aussi pour les accompagner sur les chemins de la citoyenneté. La récente opération « Collégien... et déjà citoyen ! », mise en œuvre par notre collectivité, traduit parfaitement cette volonté, dans le cadre plus global du Plan Jeunes que nous avons impulsé dès 2012.

Notre jeunesse mérite cette politique ambitieuse. Plus qu'une exigence, c'est l'une des garanties de sa réussite et de son épanouissement.

Bernard Bonne,
Président du Conseil général de la Loire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bernard Bonne', written over a white background.

EN BREF ET EN IMAGES

Une rubrique de Patrick Françon et Sophie Tardy

En images



20 juin 2014

Un contrat pour Vérin

Bernard Bonne, Président du Conseil général et Georges Bonnard, Conseiller général du canton de Pélussin, signent un contrat communal d'aménagement avec Valérie Peysselon, Maire de Vérin. Le Conseil général apporte 103 868 euros pour la réfection des toitures de la mairie et de l'église, et l'aménagement de la place du jeu de boules.



21 juin 2014

Les pompiers à l'honneur

À Saint-Just-la-Pendue, 500 pompiers ligériens participent au 67^e congrès des sapeurs-pompiers de la Loire en présence de Bernard Bonne, Président du Conseil général, Bernard Philibert, Vice-Président du Conseil général et Président du SDIS et Fabienne Buccio, Préfète de la Loire.



24 juin 2014

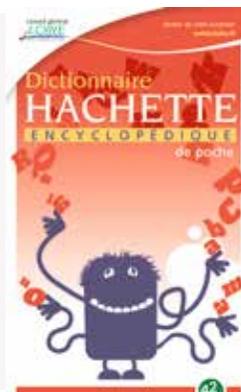
Un colloque autour du Très haut débit

Georges Ziegler, 1^{er} Vice-Président chargé de l'aménagement numérique, ouvre le colloque national sur le Très haut débit et ses usages dans les salons du stade Geoffroy Guichard. Organisée notamment par le Conseil général, cette journée a réuni de nombreux professionnels de la filière numérique et élus du département.

■ COLLÈGES

Un dictionnaire pour tous les élèves de 6^e

L'entrée en 6^e est un cap important dans la vie d'un élève. Pour marquer cette étape, le Conseil général offre à chaque nouveau collégien un dictionnaire qui l'accompagnera durant toute sa scolarité. Lors de cette rentrée 2014, ce sont près de 9800 ouvrages qui sont ainsi distribués.



■ ANIMATION

Bientôt la Foire du Roannais

C'est au Scarabée de Riorges que se déroulera, du 10 au 13 octobre, l'édition 2014 de la Foire du Roannais. Cette manifestation commerciale majeure de la région roannaise, à l'accès libre et gratuit, réunira quelque 170 exposants lors de ces quatre journées de découvertes, d'échanges et de festivités. Partenaire de l'événement, le Conseil général sera présent sous la forme d'un stand consacré à l'eau, comportant notamment des aquariums pour découvrir les poissons de notre département. Des animations sur le thème de l'eau seront proposées aux visiteurs et une borne tactile permettra au public de se familiariser avec les économies d'eau.

Plus d'infos : www.foire-du-roannais.com

■ PATRIMOINE

Une maquette au Prieuré de Pommiers

François Chantelot, ancien compagnon du devoir, a construit et offert au Département une maquette en modèle réduit de la charpente du Prieuré de Pommiers. La réalisation de cet artisan est désormais exposée dans la salle de justice du Prieuré. Elle constitue un excellent support pédagogique pour illustrer les techniques de réalisation d'une charpente.



/ André Cellier, Vice-Président chargé du patrimoine culturel et Huguette Burelier, Conseillère générale du canton de Saint-Just-en-Chevalet, ont réceptionné la maquette le 6 juin dernier.

RENDEZ-VOUS CULTURE



Réflexions sur l'avenir de la France



/ Le sociologue Jean Viard donnera une conférence le 2 octobre prochain.

Lancé lors de la saison 2013-2014, le premier cycle des Rendez-vous Culture du Conseil général a connu un franc succès tant en terme de fréquentation que de satisfaction du grand public. Conçus dans l'esprit des universités populaires, ces premiers rendez-vous gratuits ont pris la forme de deux conférences, avec Raphaël Enthoven et Jean-Noël Jeanneney, et de deux concerts, avec l'ensemble Sylf et Canticum Novum.

« La France dans le monde qui vient »

Cette réussite amène le Conseil général à transformer l'essai dès le 2 octobre à 18h30 avec la venue à l'Hôtel du Département du sociologue et chercheur Jean Viard. Ce disciple d'Edgar Morin, qui intervient fréquemment dans le débat public, traitera de la place de la France dans le

monde d'aujourd'hui. Son propos sera complété par une exposition de la DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) sur le thème « La France de 2040 », proposée du 17 au 24 septembre dans la cour intérieure du Conseil général de 9 h à 17 h. Elle sera également visible le jour de la conférence à partir de 17 h dans le hall d'entrée de la salle des fêtes.

Réservation par téléphone au 04 77 48 42 04, sur www.loire.fr ou sur votre mobile en utilisant le flashcode ci-joint. Attention, le nombre de places est limité.



ÉCONOMIE

Lancement du parc industriel à Mably

Idéalement situé à proximité des infrastructures routières (RN7, A89) et de la gare de Roanne, à une heure de Saint-Étienne, Lyon et Clermont-Ferrand, le parc Bonvert offre 40 hectares pour l'accueil d'activités industrielles. Espace et

cadre de vie, accessibilité, qualité d'aménagement et respect de l'environnement dans lequel il s'inscrit: le parc Bonvert met tout en œuvre pour accueillir des projets d'envergure. L'entreprise Buitex Isonet, qui emploie 40 personnes, est d'ores et déjà implantée sur un terrain de 3 hectares. Regroupés au sein du Syndicat mixte ZAIN Loire Nord, le Conseil général et Roannais Agglomération ont financé cette zone à hauteur de 11 millions d'euros.



/ La visite le 30 juin dernier de Bernard Bonne, Président du Conseil général et d'Yves Nicolin, Député-Maire de Roanne et Président de Roannais Agglomération, a marqué officiellement le lancement opérationnel de cette Zone d'activité d'intérêt national (ZAIN).

En images



25 juin 2014

Prix Résistance et déportation

Gilles Artigues, Vice-Président du Conseil général chargé de l'éducation, remet les prix des concours collégien et lycéen « Résistance et déportation » qui portaient cette année sur le thème de la Libération de la France et le retour à la République.



26 juin 2014

Baptême de la caserne de Montbrison

Bernard Bonne, Président du Conseil général, assiste au baptême de la caserne de gendarmerie de Montbrison qui porte désormais le nom de Daniel Gabriel, tué en 1979 dans l'exercice de ses fonctions.



27 juin 2014

Un nouvel EHPAD à La Pacaudière

Le Président du Conseil général Bernard Bonne inaugure l'EHPAD « Fondation Grimaud » à La Pacaudière. Cet établissement peut accueillir 82 résidents permanents, 8 résidents temporaires et 6 personnes en accueil de jour. Les travaux se sont élevés à plus de 8,5 millions d'euros, dont 1 million d'euros financé par le Conseil général.

En images



27 juin 2014

Une fresque à l'école de Saint-Just-en-Chevalet

La classe de Grande section/CP de l'école publique de Saint-Just-en-Chevalet s'est associée au projet artistique « Inside Out » de l'artiste JR. Les enfants ont collé leurs portraits géants sur la façade de l'établissement en présence d'Huguette Burelier, Conseillère générale du canton.



27 juin 2014

Bientôt 120 emplois créés dans le Roannais

L'entreprise AC Environnement, spécialiste du diagnostic immobilier, va créer 120 emplois dans la Loire d'ici 2017. Actuellement basée à Villerest, la PME s'installera à Riorges en mars prochain. Pierre Déroche, PDG de la société, présente le projet aux élus.



30 juin 2014

Une résidence mutualiste dans le Gier

Solange Berlier et Paul Celle, Vice-Présidents du Conseil général, inaugurent la résidence mutualiste Les Tilleuls à La Grand-Croix, en présence de Maurice Ronat, Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Interprofessionnelle. Cet EHPAD de 91 chambres comprend aussi une unité pour personnes handicapées atteintes par l'âge.

INFRASTRUCTURES

Contournements de Sury-le-Comtal et Bonson : une nouvelle étape franchie

Le Conseil général a finalisé avant l'été le dossier environnemental des chantiers de déviation de la RD498 et la RD8 à Bonson et Sury-le-Comtal. L'envoi de ce dossier aux services de l'État va permettre son examen par le Conseil National de Protection de la Nature, le CNPN.

Dans le même temps, le Conseil général a lancé la consultation des entreprises

concernant les travaux de déviation de la RD498 au sud de Bonson. L'objectif est de pouvoir démarrer le chantier dès l'accord du CNPN et l'obtention des autorisations réglementaires, et le cas échéant, après réalisation des fouilles archéologiques. Dès lors, ce sont plusieurs mois qui seraient ainsi gagnés sur le calendrier initial prévu, avec une mise en service progressive des différentes sections.

SPORT

Le Chaudron se prépare pour l'Euro 2016

Le nouveau Geoffroy Guichard prend forme ! Les travaux du stade, financés en partie par le Conseil général, se sont poursuivis tout l'été. L'opération la plus périlleuse, la pose de la méga-poutre de la tribune Pierre Faurand, a notamment été réalisée à la fin du mois de juin. Ces nouveaux aménagements répondent à trois objectifs : l'accueil dans des conditions optimales de



l'Euro 2016, la mise à disposition de l'ASSE d'un outil de développement performant et la présence d'un stade de 42 000 places dans le département. Le parti pris architectural respecte l'allure générale du Chaudron. Le nouveau stade offrira plus de places aux personnes à mobilité réduite ou porteuses de handicaps. De plus, il pourra accueillir divers événements, sportifs ou non. La livraison des travaux est prévue pour la fin de l'année.

Plus d'infos : www.geoffroyguichard2016.com

SOLIDARITÉ

Pensez au Kit Plio !

Qui dit rentrée des classes, dit livres à protéger ! Le Kit Plio permet de couvrir facilement dix livres et cahiers en un temps record. En plus d'être pratique, il est solidaire. Pour chaque Kit Plio acheté 5 euros, 1 euro permet de financer les programmes humanitaires de Handicap international dans plus de 60 pays. Le Kit Plio est fabriqué en France et conditionné dans un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) par des personnes handicapées pour favoriser leur insertion. Il est disponible dans toutes les grandes surfaces, les grands magasins, les librairies et les papeteries.

Plus d'infos : www.handicap-international.fr

■ L'ESTIVAL DE LA BÂTIE

12 500 spectateurs au rendez-vous



Organisée du 2 au 31 juillet 2014, en présence d'artistes tels que PPDA, Carmen Maria Vega, Christian Morin, les King's Singers, Stacey Kent ou encore le Malandain Ballet Biarritz, la quatrième édition de L'Estival de la Bâtie signe une performance plus qu'honorable. Malgré des conditions météorologiques peu favorables et un début de festival marqué par des mouvements sociaux, le public a répondu présent. La fréquentation est stable par rapport à 2013, avec près de 12 500 spectateurs et un taux de remplissage de 85 %. 39 représentations ont affiché complet.

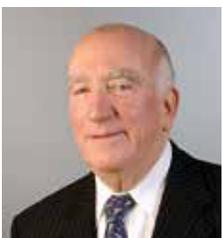
■ SORTIES

Quand la culture rencontre la nature

Les 31^e Journées européennes du patrimoine se dérouleront les samedi 20 et dimanche 21 septembre sur le thème « Patrimoine culturel, patrimoine naturel ». À cette occasion, les quatre sites patrimoniaux du Conseil général, le Château de la Bâtie d'Urfé, le Prieuré de Pommiers, l'Abbaye bénédictine de Charlieu et le Couvent des Cordeliers de Saint-Nizier-sous-Charlieu seront accessibles gratuitement durant tout le week-end. À cela s'ajouteront des animations. Le samedi à 11h, la Bâtie d'Urfé fera l'objet d'une visite thématique sur réservation de l'exposition « Mythes et mythologie : du sphinx à *L'Astrée* ». Ce même lieu servira de cadre, l'après-midi, à une rencontre avec la restauratrice du sphinx. Le Prieuré de Pommiers accueillera le samedi à 14h30 *Bal(l)ades #2*, une visite contée et musicale autour de l'ensemble Canticum Novum. Des artisans du patrimoine seront présents tout le week-end à l'Abbaye de Charlieu grâce au concours de la Société des amis des arts de Charlieu. Enfin, le Couvent des Cordeliers de Saint-Nizier-sous-Charlieu abritera une exposition sur les espaces naturels de notre département.

■ DISPARITION

Décès de François Combes



Le docteur François Combes s'est éteint, le 20 juillet 2014, à l'âge de 83 ans. Ce médecin de campagne profondément humain et dévoué a représenté le canton de Saint-Georges-en-Couzan à l'Assemblée départementale de 1998 à 2011. Il siègea aussi au conseil municipal de Sail-sous-Couzan. François Combes a été inhumé à Sète, ville natale de son épouse.

En images



9 juillet 2014

Des agriculteurs ligériens performants

Joël Épinat, Conseiller général délégué à l'agriculture, félicite à Feurs les exploitants ligériens lauréats du Concours général agricole. Quinze Ligériens ont été primés pour leur savoir-faire lors du Salon de l'agriculture à Paris.



11 juillet 2014

Lancement de l'Été Jeunes

Bernard Philibert, Vice-Président du Conseil général et Conseiller général du canton, Gilles Artigues, Vice-Président chargé de l'éducation et Georges Bonnard, Conseiller général délégué aux sports, lancent l'édition 2014 de l'Été Jeunes à Saint-Christo-en-Jarez. Cette opération permet à 500 jeunes Ligériens de participer à des activités sportives et culturelles.



11 juillet 2014

L'innovation au service des seniors

Georges Ziegler, 1^{er} Vice-Président chargé de l'économie, présente l'appel à projet Seniors Concept, lancé par le Conseil général et l'ADEL42 auprès des réseaux d'entreprises. L'objectif est de susciter des initiatives dans le développement des services aux seniors, la Silver économie.

ÉDUCATION

Devoirs de vacances dans les collèges



/ La restauration du collège Honoré d'Urfé à Saint-Étienne est l'un des plus importants chantiers actuels du département.

Durant les vacances d'été, les différents corps de métiers du bâtiment sont à l'œuvre dans les collèges ligériens. Ici, on rénove le restaurant scolaire. Là, on rend l'établissement accessible aux collégiens à mobilité réduite. Ailleurs, on restructure totalement la cité scolaire. Petit tour des chantiers emblématiques.

Commençons notre brève revue de chantiers par le nord du département. À Roanne, le collège Jules Ferry connaît l'une des plus importantes rénovations entreprises dans un collège de la Loire. Au cours des trois ans de travaux programmés, ce sont douze bâtiments qui auront été déconstruits. En leur lieu et place, un nouvel immeuble sort de terre. Celui-ci s'élève dans une zone chantier sécurisée et séparée des préfabriqués qui accueillent enseignants et élèves jusqu'à la livraison du nouveau Jules Ferry à la rentrée 2016. Au total 15,5 millions d'euros sont investis dans cette restructuration.

Cap au sud

Dans le quartier de Bellevue à Saint-Étienne, le Département injecte aussi 15,5 autres millions d'euros pour réhabiliter le collège Honoré d'Urfé. La livraison du nouveau collège est également prévue pour la rentrée

2016. C'est une « opération tiroir » avec la démolition d'une partie du collège, la restructuration des parties conservées, une extension et le réaménagement des abords. La démolition de l'ancien restaurant scolaire va permettre la création d'un parking de 65 places. Cette rentrée sera marquée par la construction du nouveau gymnase. Le lycée qui complète cette cité scolaire est parallèlement réaménagé par la Région Rhône-Alpes. La physionomie définitive de la cité scolaire ne sera visible qu'en 2020. Ces deux grandes opérations ne doivent toutefois pas occulter l'ensemble des améliorations moins spectaculaires qui sont menées dans l'ensemble de nos collèges.

Le défi de l'accessibilité

Dans la foulée de la loi de 2005, la Loire se doit d'accueillir ses collégiens en situation de handicap moteur dans tous ses collèges ruraux et au moins dans un collège en zone

urbaine. Prenons l'exemple du collège du Pilat à Bourg-Argental. Depuis juillet 2014, les travaux d'accessibilité se traduisent par l'installation d'un ascenseur qui desservira les quatre étages du bâtiment de l'externat. Dans un futur proche, on procédera au désamiantage du bâtiment de demi-pension, à la restructuration et au regroupement des fonctions de préparation des 400 repas quotidiens servis sur place ou dans des villages pilatins. Ces deux chantiers représentent un investissement total de 2 450 000 euros pour le Conseil général. Le Département ne se préoccupe pas uniquement d'améliorer l'environnement immobilier des collégiens. Il les incite également à proposer dans le cadre de l'opération « Collégien... et déjà citoyen ! » des actions citoyennes autour de la culture, du sport, de la solidarité ou de l'environnement. Bonne rentrée à tous ! ■

Patrick Françon

ÉDUCATION

En route vers la citoyenneté

Ils sont une centaine d'adolescents à s'être mobilisés sur l'ensemble du département. L'appel à projets « Collégien... et déjà citoyen ! », lancé en octobre 2013 par le Conseil général en lien avec les établissements scolaires de la Loire, est un succès. Pour cette première édition, inscrite dans le Plan Jeunes, les collégiens ont rivalisé d'imagination.

Donner la parole aux jeunes Ligériens et les aider à mettre en place des actions citoyennes. Tels sont les objectifs du dispositif « Collégien... et déjà citoyen ! », mis en place à l'automne dernier. Treize établissements publics et privés ont planché sur l'opération... et elle a largement inspiré les adolescents. Lutter contre le gaspillage de l'eau, imaginer un nouvel espace de vie pour leur foyer scolaire ou encore échanger avec des enfants hospitalisés : les élèves se sont aussi montrés responsables et généreux. Ainsi, au collège de Mably, les adolescents ont décidé de créer un spectacle au profit d'associations caritatives. « Nous les avons accompagnés en les aidant à réaliser leur affiche, un diaporama et la mise en ligne sur Cybercollèges42 », explique Pascal Damais, professeur de technologie. Chaque projet dispose en effet de son blog et d'un forum pour échanger sur l'avancement des travaux. Des méthodes innovantes et participatives auxquelles les collégiens ont pleinement adhéré.

Modifier les comportements

Pour beaucoup, élaborer une action pour leurs camarades a entraîné une remise en question de leur propre attitude, pas toujours exemplaire. « Je commettais des incivilités dans les bus », avoue Léa du collège de Saint-Bonnet-le-Château. Et elle n'est pas la seule à avoir été sensibilisée par son projet. Patrice, en 6^e à Feurs, s'est impliqué dans la lutte contre le gaspillage : « Au self, 2 kg de pain sont jetés chaque jour », raconte-t-il. Ses déchets ont beaucoup diminué. Les adolescents ont aussi pu développer d'autres dimensions citoyennes comme l'entraide ou la camaraderie. Certains admettent même avoir gagné en maturité et en confiance : « Monter un projet, ce n'est pas toujours facile. Nous sommes passés devant plusieurs personnes importantes qui



/ Alors que seules les initiatives primées devaient être financées, le Conseil général a décidé de permettre la concrétisation de tous les projets « Collégien... et déjà citoyen ! » en 2014-2015.

devaient donner leur accord. Il a fallu gérer le stress, s'exprimer devant un public... » Un apprentissage de la citoyenneté

qui se poursuivra l'année prochaine. Après la phase de préparation, place à la réalisation des projets. ■

Émilie Couturier



AVOTÉ

L'apprentissage de la citoyenneté passe aussi par les urnes. En juin dernier, trois jurys ont délibéré, dont un avec les adolescents. Sur les dix projets proposés, trois ont été primés : ceux des collèges **Les Champs** (Saint-Étienne), **Émile Falabrègue** (Saint-Bonnet-le-Château) et **Notre-Dame-des-Collines** (Rive-de-Gier). Ils portent respectivement sur la solidarité avec les collégiens hospitalisés, la prévention des incivilités dans les transports scolaires et la lutte contre le gaspillage de papier.

FOIRE DE SAINT-ÉTIENNE

Plongez à la découverte de l'eau dans la Loire

En proposant lors de la Foire internationale de Saint-Étienne, du 19 au 29 septembre, un stand dédié à l'eau, le Conseil général de la Loire fait le choix d'aborder de façon ludique et pédagogique les différents aspects de cette ressource qui appartient à notre patrimoine naturel commun.



de sa production à sa consommation et à son utilisation quotidienne. Où va l'eau? Quel est son parcours? Disparaît-elle? Phénomène de condensation, d'évaporation... Autant de questions qui sont évoquées à travers l'exposition « L'eau apprivoisée ».

Une borne avec les conseils indispensables pour économiser l'eau, un bar à eaux recensant les différentes eaux minérales du département, une présentation des stations d'épuration de la Loire, avec notamment une maquette de la station Furania, l'installation d'aquariums, grâce au concours de la Fédération de pêche de la Loire, ainsi que différentes animations interactives viennent compléter ce dispositif.

Destiné à un large public, le stand du Conseil général de la Loire invite donc ses visiteurs à mesurer les enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques. Un bon moment de découverte, mêlant divertissement et connaissance, qui séduira les enfants, mais pas uniquement... ■

Raphaël Seferian

Conseils pratiques, jeux, voyage gustatif, animations et expositions investiront, durant 11 jours, le stand du Conseil général de la Loire lors de la 66^e Foire économique de Saint-Étienne. Notre département compte 3 000 kilomètres de cours d'eau. Avec cette thématique, le Conseil général de la Loire veut rappeler, à travers différentes déclinaisons, que l'eau constitue non seulement une

ressource vitale pour les populations mais que ce patrimoine naturel, qu'il nous faut protéger, contribue également au développement économique et touristique de nos territoires.

Le Département a ainsi pour ambition de concilier développement et préservation de cette richesse, tout en apportant un appui financier, technique et méthodologique à ses partenaires.

Les animations présentées à l'occasion de la Foire économique s'inscrivent pleinement dans cet objectif de sensibilisation, notamment en direction des plus jeunes.

De multiples animations proposées

Le stand aménagé de 500 m², comprenant un bassin extérieur, permettra à l'ensemble des visiteurs d'obtenir de précieuses informations sur les chiffres clés relatifs à l'eau dans la Loire. Il les emmènera également sur les traces des différents cycles de l'eau,

LA MAISON ENFUMÉE DU SDIS DE LA LOIRE

À l'occasion de la 66^e Foire économique de Saint-Étienne, le stand du Conseil général de la Loire accueille des sapeurs-pompiers du SDIS de la Loire. Ils formeront le public, dont des collégiens, au bon comportement à adopter en cas de fumées nocives et lors de l'appel des secours.

PLUS D'INFOS

66^e Foire internationale de Saint-Étienne
Du 19 au 29 septembre 2014 au Parc des Expositions de Saint-Étienne
www.foiredesaintetienne.com



/ L'eau sous toutes ses formes est à l'honneur sur le stand du Conseil général.

NATURE

Le Parc naturel régional du Pilat a 40 ans

Air pur, vue imprenable, flore sauvage... C'est le lieu d'évasion incontournable des citadins. Sur 700 km², le massif du Pilat met en relief une mosaïque de paysages variant de 140 à 1 432 mètres d'altitude. Réputé pour ses richesses naturelles, historiques et culturelles, il est labellisé Parc naturel régional en 1974. Aujourd'hui, il célèbre ses 40 ans.



Formant une crête de cimes, le pic des Trois Dents caractérise le Pilat et offre une vue splendide sur la vallée du Rhône.

Plus vivant que jamais, le Parc du Pilat affiche une dynamique de développement respectueux de l'environnement. Depuis 40 ans, il protège et valorise le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en y développant de nombreuses activités. Au cœur de cet espace aux vues imprenables, découvertes, saveurs et sensations sont au rendez-vous.

Parc de découverte

Massif proche des villes de Saint-Étienne, Lyon et Vienne, le Parc du Pilat réunit 47 petites communes aux paysages pittoresques. Parmi elles, Sainte-Croix-en-Jarez et Mallevall racontent l'histoire à travers leur architecture médiévale. Au fil du Parc, c'est le récit d'une tradition qui s'inscrit en relief avec l'industrie textile. Par le biais du tourisme et du patrimoine, le Pilat retisse des liens avec cette activité aux trois formes de production : tresses et lacets, tissage et passementerie. Quatorze industries pilatoises poursuivent aujourd'hui encore cette activité. Pour les sorties nature, n'oubliez pas vos jumelles ! Vous surprendrez peut-être au vol le hibou grand-duc ou le circaète Jean-le-Blanc. Visitez, découvrez, respirez.

Parc de saveurs

Terre de saveurs authentiques, le Pilat est parsemé de vergers qui profitent de sols légers sur des coteaux bien exposés. Sucrée et acidulée, la pomme du Pilat se colore de cette teinte rosée typique d'une pomme de montagne. Pêches, poires, abricots... complètent le panier des arboriculteurs. Sans oublier la myrtille sauvage à cueillir et à déguster au Crêt de la Perdrix. Au Parc du Pilat, les vignes grimpent à l'assaut des coteaux qui surplombent la vallée du Rhône. Les viticulteurs y récoltent leurs meilleurs raisins et les vins affichent la qualité avec quatre appellations d'origine protégée (AOP) : Côte Rôtie, Château Grillet, Saint-Joseph et Condrieu... Ce dernier se marie avec subtilité à la célèbre rigotte AOP de Condrieu. Croquez, dégustez, savourez.

Parc de sensations

Faites le plein d'émotions dans le Pilat ! Les grimpeurs se donnent rendez-vous

au magnifique rocher du Gouffre d'Enfer. Les amateurs de glisse dévalent les pistes des Monts du Pilat. Avec plus de 600 kilomètres de sentiers balisés, les férus de randonnée, quant à eux, ne perdent pas le nord. Pour les personnes à mobilité réduite ou les familles avec poussettes, la Tourbière de Gimel à Saint-Régis-du-Coin est idéalement aménagée pour découvrir le monde mystérieux de la faune et de la flore. Le Parc offre également aux vététistes un réseau de sentiers balisés de 500 kilomètres... Et pour tous les autres : via ferrata à Planfoy, dévalkart à Graix, raft et nage en eaux vives à Saint-Pierre-de-Boeuf, parcours acrobatique dans les arbres à La Versanne et à Pélussin, ou encore parapente. Grimpez, dévaldez, planez. ■

Peggy Chabanole

PLUS D'INFOS

Tél. : 04 74 87 52 00

ou www.parc-naturel-pilat.fr

40 ANS, ÇA SE FÊTE... À BOURG-ARGENTAL !

Pour célébrer les 40 ans du Parc naturel régional du Pilat, une fête aura lieu le **21 septembre** à Bourg-Argental.

À l'occasion de cet anniversaire, les visiteurs sont invités à voir, échanger, tester, déguster, s'amuser autour des thèmes qui font la vie du Pilat, avec des animations pour enfants. Pour ce dimanche de fête, laissez votre voiture au garage ! Avec TIL découverte, vous pouvez embarquer pour le Pilat pour 2 euros seulement.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Pilat devrait son nom actuel à Ponce Pilate. Selon la légende, l'ancien préfet de Judée aurait été envoyé en exil à Vienne. Désespéré, il aurait mis fin à ses jours dans la montagne, au saut du Gier, lieu également appelé le saut Pilate.

CONCOURS DES PRODUITS FERMIERES

Michel Troisgros, un parrain de premier choix

Le Concours des produits fermiers innovants fête ses 10 ans. Pour souffler ses bougies, la manifestation du Conseil général s'est offert un parrain prestigieux : le chef ligérien Michel Troisgros, seul triple étoilé du département. Il évoque pour *Loire Magazine* les coulisses du jury.



Vous êtes une figure emblématique de la gastronomie ligérienne, pourquoi avoir accepté la présidence du jury du Concours des produits fermiers innovants ?

Parce que cela coule de source. Mon quotidien, la beauté de mon métier de cuisinier, ne pourrait pas être ce qu'il est sans les belles productions fermières. Elles sont l'atout principal de notre région comme la plupart des régions de France que bien des pays nous envient. À la maison Troisgros, nous avons toujours entretenu des liens de confiance avec les producteurs locaux. Aller sur les marchés, visiter les fermes, sont autant de rencontres indispensables pour échanger et se comprendre. Sans cela, j'estime que cuisiner n'a pas le même sens.

Qu'avez-vous pensé des candidats en lice ?

Qu'un producteur présente le fruit de ses recherches dans un concours, considérant qu'il va être en compétition avec d'autres, témoigne d'une volonté d'aller de l'avant. Il faut vouloir se creuser la tête car le principe

est de créer de l'inédit, ce qui demande du temps et de l'investissement. Tous les candidats ont présenté du beau travail. Mais comme dans tous les concours, il y a de grands écarts de maîtrise, allant du bon au moins bon, du déjà-vu au surprenant.

Sur quels critères les avez-vous jugés ?

Le jury a évalué un à un les produits selon une grille d'appréciation précise. Les critères pris en compte sont : l'intitulé de la préparation, le soin du packaging et son originalité, la qualité du produit, sa

forme esthétique, sa texture, son goût et sa nouveauté. S'y ajoutaient l'éthique de la production et le respect de l'environnement, qui sont aussi des aspects valorisant le produit.

Vous avez également accompagné le jury des collégiens. Comment leur avez-vous fait partager votre expérience ?

J'ai apprécié ce moment de travail et d'échanges avec les élèves. Les discussions autour de la qualité des préparations étaient vives et les observations souvent fondées. C'était passionnant et mutuellement enrichissant car il a fallu que je puisse les informer sur le pourquoi et les origines des ingrédients comme la mélisse, le safran, le rocou, la crépine... Tous ces jeunes ont pris leur rôle très au sérieux, conscients des enjeux du concours pour les producteurs.

Enfin, pouvez-vous nous donner votre astuce de chef pour créer un produit innovant ?

Ce n'est pas facile d'y répondre tant l'éventail des possibilités est large, et dépend de l'activité de la ferme. Je crois cependant qu'il faut être curieux, s'informer, savoir regarder et goûter autour de soi, et surtout ne pas hésiter à se hisser encore plus haut. ■

Propos recueillis par Émilie Couturier

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2004, le Concours des produits fermiers innovants a réuni **200 producteurs**, dont **32** en 2014. Pour cette édition, le concours s'est doté d'un double palmarès : un **jury d'excellence**, composé de personnalités locales de la gastronomie, et un jury de 24 adolescents du **collège Antoine Guichard de Veauche**, tous deux présidés par **Michel Troisgros**. Les lauréats seront dévoilés le **28 septembre** lors de la Foire de Saint-Étienne.

Plus d'infos : www.loire.fr/concours



Construisons ensemble l'avenir de la Loire



13

Modifier notre mode de vie dès aujourd'hui pour mieux préparer demain : le développement durable, c'est tout un programme ! À la maison, au travail, dans nos loisirs... face aux défis du 21^e siècle, nous devons changer nos habitudes, pour nous et nos enfants. En adoptant un Agenda 21 riche de 42 propositions d'action, le Conseil général s'engage concrètement pour l'avenir de la Loire.



Jean GILBERT

Conseiller général délégué à l'environnement et à l'Agenda 21

En quoi l'Agenda 21 peut-il favoriser l'attractivité de la Loire ?

Notre département possède des richesses naturelles, humaines et culturelles considérables, qui n'ont pas toujours été assez mises en avant. Avec l'Agenda 21, nous allons identifier et valoriser les atouts de la Loire, tout en encourageant les innovations et les projets durables. Concrètement, cette démarche permettra d'accroître l'attractivité du territoire et de préparer l'avenir des Ligériens, en renforçant les infrastructures de déplacement, en favorisant l'innovation économique au service de toutes les générations, ou en

« L'Agenda 21, un outil de développement au service des Ligériens »

développant les secteurs clés de demain, comme les énergies renouvelables et la filière bois.

La Loire est riche d'espaces naturels remarquables. En quoi constituent-ils un atout pour notre département ?

Nous devons protéger nos sites naturels, mais en aucun cas les sanctuariser. C'est en prenant conscience de la richesse écologique et du caractère exceptionnel de leur patrimoine que les Ligériens en deviendront les premiers ambassadeurs et les défenseurs. Nous souhaitons aménager de nouveaux espaces naturels, tout en renforçant l'accessibilité et la promotion des sites existants. Plus largement ouverts aux familles, aux scolaires ou aux personnes à mobilité réduite, mais également aux manifestations culturelles et sportives,

ils deviendront des lieux de rencontre, de découverte et de partage, au cœur d'un environnement préservé.

Comment concilier ces enjeux environnementaux avec l'aspiration à une meilleure qualité de vie de chaque habitant ?

Ces deux impératifs ne sont pas en contradiction. Prenons l'exemple du logement : l'Agenda 21 reconnaît la nécessité pour chacun d'avoir accès à un logement à la fois décent et économe en énergie. La Maison Départementale de l'Habitat et du Logement vient désormais en aide aux Ligériens qui souhaitent trouver un habitat adapté à leurs besoins, notamment les personnes âgées ou handicapées, et prodigue des conseils en aménagement ou en rénovation énergétique.



Repères

42 projets pour la Loire organisés autour de six champs d'intervention* :

- **Famille et jeunesse (7 projets)**
- **Vie quotidienne (12 projets)**
- **Seniors et adultes en perte d'autonomie (3 projets)**
- **Économie (8 projets)**
- **Collectivités locales (22 projets)**
- **Exemplarité et performance du Conseil général (8 projets)**

* Certains projets recoupent plusieurs champs d'intervention.

Une stratégie pour répondre aux défis du 21^e siècle

Face aux mutations simultanées de notre société et de notre environnement, le Conseil général a pour ambition de mettre en place une stratégie de développement à long terme. Avec l'Agenda 21 de la Loire, la collectivité se dote d'un plan d'action concret, englobant toutes les dimensions du territoire.



En réponse aux problématiques sociales, économiques et environnementales, le Conseil général a souhaité se tourner vers un développement socialement et économiquement durable pour le présent comme pour les générations à venir. C'est ainsi qu'en 2012, les Conseillers Généraux ont adopté l'Agenda 21 de la Loire. Renouvelée en 2014, cette stratégie d'avenir ne concerne pas seulement l'environnement. Elle va bien plus loin, en définissant un cadre global qui met l'humain au cœur de toutes ses priorités : l'Agenda 21 est décliné en 42 projets pour les familles, les collectivités, les entreprises, etc. Le Département a donc déterminé les objectifs et les nouvelles actions à mettre en œuvre au service de l'intérêt général.

Six axes forts de développement
Les 42 propositions s'inscrivent dans les six axes de développement du Conseil général. Le premier vise à **développer**

les dynamiques des territoires, par une politique d'aménagement durable. Ainsi, soutenir les communes pour leurs travaux de voirie et leurs démarches d'urbanisme a un impact concret sur le cadre de vie des citoyens. **L'action pour la qualité de vie** est une politique favorable au bien-être et à l'épanouissement de toutes les générations, et promeut par exemple une alimentation responsable et de qualité pour les Ligériens. Autre thématique fondamentale, **la recherche de la haute qualité environnementale et de la préservation de la biodiversité** s'illustre dans la politique de l'eau, une ressource fragile dont il faut optimiser la gestion. Le volet **favoriser les solidarités** met l'accent sur les publics les plus fragiles, et s'attache entre autres à améliorer la prévention et la protection de l'enfance. L'enjeu de **l'attractivité du département** est lui aussi essentiel pour l'avenir, avec la mise en place de grandes infrastructures performantes, comme l'A45.

En interne également

Le Conseil général s'applique à lui-même ces principes, afin de **rendre ses pratiques responsables**, en initiant notamment des démarches innovantes de prise en compte des usagers. Toutes ces actions et initiatives ne sont pas figées dans le temps, mais bel et bien appelées à évoluer. Pour ce faire, le Département a intégré l'évaluation des 42 projets, grâce à des indicateurs préalablement définis. Ainsi, l'impact, la progression et la pertinence des projets, mais aussi la satisfaction des usagers, seront rigoureusement suivis et analysés. Ces données constitueront une base précieuse pour évaluer la performance de l'Agenda 21 et permettront d'orienter les choix futurs, pour une meilleure anticipation des défis qui attendent notre territoire. ■

QU'EST-CE QU'UN AGENDA 21 ?

L'Agenda 21 est un plan d'action pour le 21^e siècle, dont les principes fondateurs ont été adoptés par plus de 170 pays lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, en 1992. Ce programme vise à appliquer les principes du développement durable, afin de construire le présent tout en préparant l'avenir économique, social et environnemental de nos enfants. Une responsabilité partagée par chacun d'entre nous, à toutes les échelles, suivant le principe « penser global, agir local ». L'Agenda 21 a donc été décliné en de nombreux Agendas 21 locaux à l'initiative des collectivités, en se basant sur la consultation de la population et des acteurs de chaque territoire.

L'Agenda 21 en actions

Habitat, éducation, agriculture, loisirs, solidarité... Avec son Agenda 21, le Conseil général passe aux travaux pratiques ! *Loire Magazine* vous propose de découvrir une sélection de ses interventions.

Valoriser les espaces naturels

La Loire est riche d'espaces naturels remarquables, un patrimoine à protéger, valoriser et partager avec les Ligériens. Le Conseil général veut améliorer l'accessibilité de ces sites et proposer des manifestations culturelles, sportives et pédagogiques. Il va également aménager de nouveaux espaces à Nervieux, Prépieux et Salvaris.

Innover pour promouvoir le patrimoine

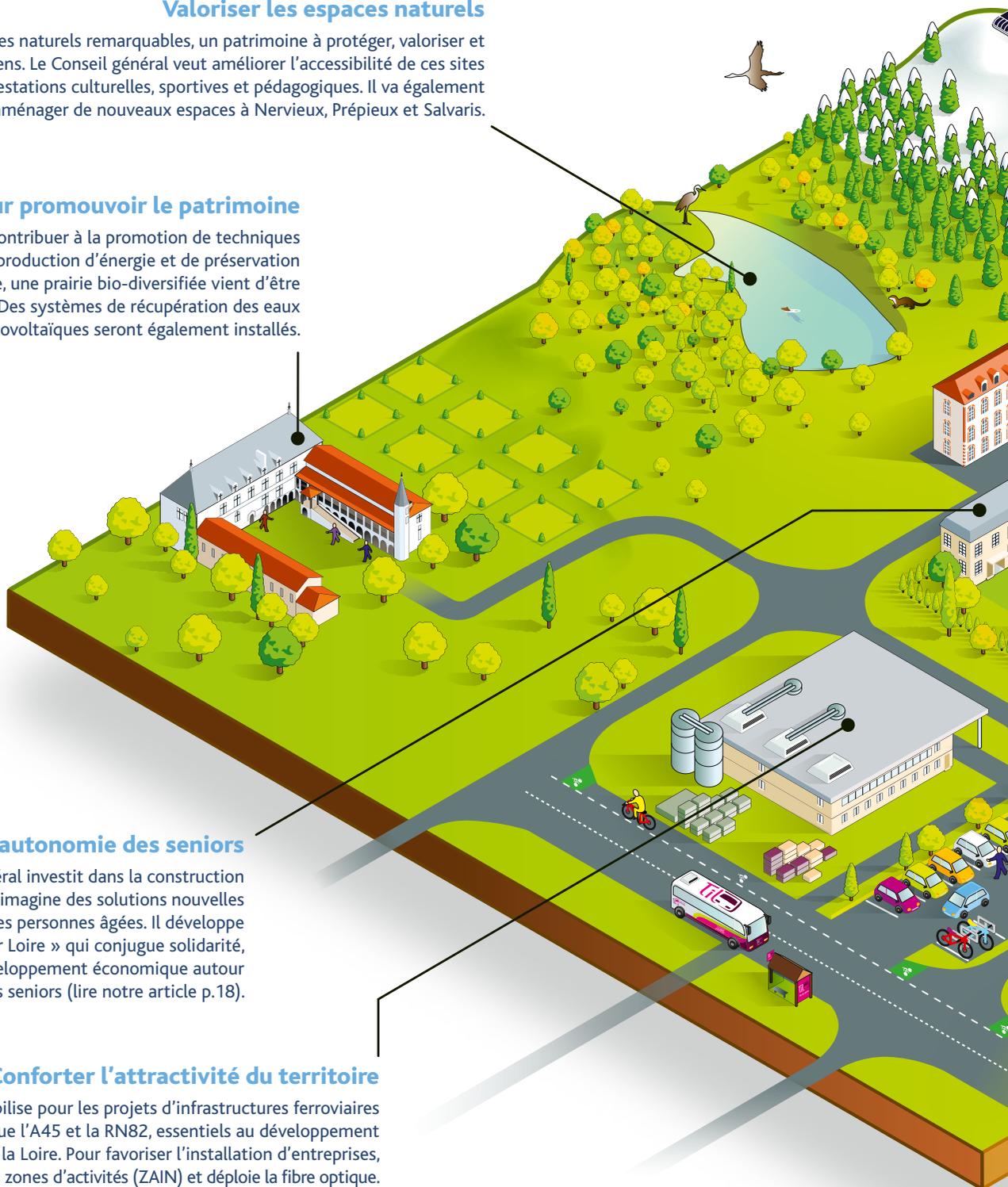
Le patrimoine culturel peut contribuer à la promotion de techniques innovantes de production d'énergie et de préservation de l'environnement. Par exemple, une prairie bio-diversifiée vient d'être plantée à la Bâtie d'Urfé. Des systèmes de récupération des eaux de pluie et des panneaux photovoltaïques seront également installés.

Favoriser l'autonomie des seniors

Le Conseil général investit dans la construction de logements adaptés et imagine des solutions nouvelles d'habitat pour les personnes âgées. Il développe un programme « Silver Loire » qui conjugue solidarité, innovation et développement économique autour des besoins des seniors (lire notre article p.18).

Conforter l'attractivité du territoire

Le Conseil général se mobilise pour les projets d'infrastructures ferroviaires et routières tels que l'A45 et la RN82, essentiels au développement économique de la Loire. Pour favoriser l'installation d'entreprises, il aménage des zones d'activités (ZAIN) et déploie la fibre optique.



Enrichir l'offre de loisirs à Chalmazel

Le Conseil général veut développer une véritable économie touristique autour de la station de Chalmazel, en diversifiant l'offre de loisirs et de services : nouvelles activités estivales (parcours de tyro-trekking, projet de plan d'eau biotope), construction d'une Maison de Pays pour valoriser l'image du territoire.

Renforcer l'accompagnement des communes

Voirie, assainissement, eau potable, habitat... Les communes, notamment les communes rurales, ne disposent pas toujours des moyens techniques et humains pour mener à bien leurs projets. Le Conseil général les accompagne et leur apporte son expertise, notamment en matière d'urbanisme et de « bâti durable ».

Conforter la place de l'agriculture

Avec la Chambre d'agriculture, le Conseil général accompagne les agriculteurs dans le développement et la promotion d'une agriculture de proximité et de qualité, privilégiant les circuits courts et les labels. L'introduction des produits locaux et bio dans les cantines des collèges se poursuit.

Améliorer l'habitat

Le Conseil général veut encourager les propriétaires de logements à réaliser des travaux. Objectifs : améliorer les conditions de vie des habitants, maîtriser les dépenses énergétiques et si nécessaire adapter les logements à la perte d'autonomie.

Construire des collèges à l'architecture durable

En 2012, le Conseil général a inauguré à Veauche un nouveau modèle de collège : un bâtiment respectueux de l'environnement, exemplaire en termes d'économies d'énergie et d'accessibilité. Les restructurations en cours des collèges Jules Ferry à Roanne et Honoré d'Urfé à Saint-Étienne, ainsi que celles à venir, s'inscrivent dans cette même logique.

Faciliter les déplacements des Ligériens

Le Conseil général se mobilise pour proposer de nouvelles offres aux Ligériens : évolutions du réseau TIL, services de transport à la demande, site internet (lire notre article p.20) et aménagement de parkings dédiés au covoiturage, création de bandes cyclables sur les routes départementales, etc.

**Retrouvez les 42 projets de l'Agenda 21
sur www.loire.fr/agenda21**

Des projets innovants pour nos seniors

Dans la Loire, l'espérance de vie progresse encore plus vite que sur l'ensemble de la France. D'ici 2020, le nombre de personnes de plus de 85 ans devrait doubler. Un enjeu que le Conseil général perçoit comme une opportunité de développer de nouveaux produits et services innovants, dans le cadre du programme Silver Loire, partie intégrante de l'Agenda 21.

Avec une augmentation de 18,7 % en 2007 à 26,3 % des Ligériens en 2040 (contre 16,3 % et 25,6 % en France), le nombre de personnes de plus de 65 ans va considérablement s'accroître dans les décennies à venir. Un changement que le Département souhaite transformer en opportunité de croissance. Dans son étude réalisée en 2010 sur l'impact du vieillissement de la population sur les biens de consommation, le CRÉDOC* indique qu'en 2015, 54 % de la consommation française proviendra des seniors. Qu'ils soient encore actifs et tournés vers la prévention ou plus fragiles et en perte d'autonomie, tous ont besoin de services et produits adaptés, en matière de loisirs, transport et habitat, mais aussi de sécurité, communication, santé, aide à domicile, etc. Autant de secteurs qu'il convient de développer, en y associant une réflexion solidaire et sociale.

Développer la Silver économie au service des Ligériens

C'est pourquoi le Conseil général investit dans la Silver économie (dédiée à l'avancée en âge) en lançant le programme Silver Loire, afin de soutenir les projets tournés vers l'amélioration du quotidien et du bien-être des personnes âgées. Le Département a notamment lancé l'appel à projets « Habitat Loire Autonomie » pour encourager le développement de logements adaptés aux seniors. Ces habitats, intégrés

dans leur environnement, offrent des équipements et services de proximité facilitant le maintien à domicile. Un autre appel à projets, « Seniors Concept », vise à favoriser l'étude et le développement de services et produits novateurs, qui améliorent les conditions de vie des plus âgés, dans les domaines de l'alerte-sécurité, l'habitat, la santé, le bien-être, la mobilité et l'accessibilité pour tous. Dans la même volonté de préparer l'avenir, le Conseil général participera à la Biennale internationale du Design de Saint-Étienne en 2015, pour rencontrer les designers, acteurs économiques et institutions porteurs d'innovation, au service de la qualité de vie des futurs seniors. ■

* Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie



/ La téléassistance, au moyen d'un bracelet électronique, est un exemple d'innovation au service des seniors.



Georges ZIEGLER

1^{er} Vice-Président du Conseil général chargé de l'économie

« Notre Département est confronté à un défi de taille : anticiper l'accroissement de l'espérance de vie pour préparer le « bien vieillir » de nos seniors, déjà près de 200 000 aujourd'hui. En 2014, le Conseil général a alloué un budget de 103,2 millions d'euros aux personnes les plus âgées et entend poursuivre ses initiatives en faveur de la Silver économie. En nous impliquant, nous pouvons identifier, favoriser et peser sur les projets innovants qui mettent les usagers au cœur de leurs priorités. C'est seulement de cette manière, avec une politique volontariste, que nous pourrions conjuguer la solidarité envers les seniors avec un développement économique profitable à tous. »

Construisons ensemble
l'avenir de la Loire

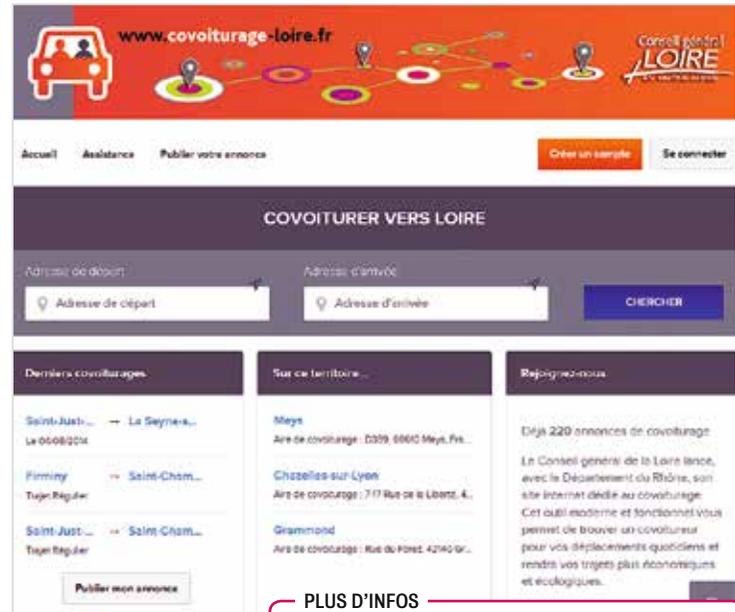
Et si vous covoituriez ?

Le Conseil général de la Loire lance, avec le Département du Rhône, un site internet dédié au covoiturage. Cet outil moderne et fonctionnel permet de trouver un covoitureur pour ses déplacements quotidiens : l'assurance de trajets plus économiques et écologiques.

Depuis quelques jours, le site www.covoiturage-loire.fr met en relation des personnes désirant partager une voiture sur un même trajet. Dédié à tous les Ligériens, il profite également de la grande base d'utilisateurs du Rhône et facilite les trajets entre les deux départements.

Des trajets en quelques clics

Ce site est pratique et simple d'utilisation. Il suffit de s'inscrire pour bénéficier gratuitement des nombreux services offerts par la plateforme : présentation automatique des personnes sur votre trajet, alertes e-mail ou SMS, géolocalisation des aires de covoiturage, etc. Appelée à se poursuivre jusqu'en octobre 2015, cette expérience sera pérennisée en fonction des recommandations des usagers, invités à partager leurs retours d'expérience.



PLUS D'INFOS
www.covoiturage-loire.fr

Cette initiative est également soutenue à l'échelle locale et relayée par les intercommunalités, par le biais de réunions d'information et d'animations, avec l'appui d'associations expérimentées, partenaires du Conseil général. La mise en service de ce site internet s'inscrit dans la stratégie du Département qui vise à proposer une offre de mobilité la plus complète possible, pour tous les Ligériens. ■

Le TIL, une alternative à la voiture

Organisé par le Conseil général de la Loire, le réseau de transport TIL se modernise sans cesse pour mieux répondre aux besoins des usagers, tout en leur proposant une offre de déplacement à l'impact réduit sur l'environnement.



/ Le réseau TIL, un élément clé de la politique de mobilité du Conseil général.

Le réseau TIL adapte ses lignes au périmètre du département et compte, à partir de ce mois de septembre, 26 lignes régulières. Elles desservent les principales communes du territoire, tous les jours de la semaine et pour beaucoup le week-end, en assurant plusieurs allers-retours quotidiens. En parallèle, 36 lignes de proximité effectuent des liaisons une à deux fois par semaine depuis des communes rurales vers de plus grandes villes, principalement les jours de marché.

Un titre en correspondance innovant

Il est désormais possible d'effectuer une correspondance avec un ticket simple à 2 €, sur toutes les lignes régulières TIL. Cette mesure, plus équitable et pratique pour de nombreux voyageurs, est

applicable sur les tickets vendus à l'unité et pour une correspondance, dans la limite de deux heures après l'émission du ticket. Les abonnements mensuels (40 €) et les carnets de 10 voyages (18 €) achetés avec une carte sans contact ne sont pas concernés par cette mesure. Rappelons qu'un tarif TIL + (réduction de 25 % sur le tarif TIL) est proposé aux étudiants, seniors, personnes handicapées, etc. ■

PLUS D'INFOS

Pour tout savoir sur le TIL :
www.loire.fr/til

Pour organiser vos déplacements dans la région Rhône-Alpes :
www.multitud.org

Le Conseil général : un devoir d'exemplarité

Si le Conseil général initie des politiques en faveur d'un développement durable du territoire, il se doit d'adopter lui-même des pratiques exemplaires. Le Département engage ainsi sa responsabilité sociale et environnementale pour l'avenir.



/ La nouvelle antenne du Conseil général à Montbrison est une vitrine de son action en matière de développement durable.

Les collectivités jouent un rôle central dans la lutte contre le changement climatique. C'est pourquoi, à la fin de l'année 2013, le Conseil général a adopté un Plan climat énergie territorial (PCET), l'engageant vers la transition énergétique. 38 actions visant à réduire son impact carbone y sont détaillées. À commencer par la réduction des consommations énergétiques des bâtiments départementaux (à construire ou réhabiliter) et la promotion des modes alternatifs de déplacement (covoiturage, transports collectifs, etc.). D'ici 2018, l'objectif global de réduction des gaz à effet de serre est d'au moins 18 %, soit l'équivalent de 9 000 tonnes de CO₂.

Le collège de Veauche, une construction exemplaire

Les nouveaux bâtiments du Conseil général respectent les résolutions de l'Agenda 21 et du PCET. Inauguré en 2012, le collège

Antoine Guichard de Veauche se veut exemplaire en termes de construction et de durabilité. Fonctionnel et esthétique, il est aussi compact, pour limiter les déperditions énergétiques, et extensible, anticipant une augmentation des effectifs. Matériau structurant, le bois est à la fois un élément de construction du bâtiment et une énergie renouvelable qui alimente les chaudières bois et fournit 80 % des besoins. Les consommations d'eau et d'énergie sont également optimisées, de la membrane d'étanchéité aux panneaux photovoltaïques en passant par l'utilisation de la lumière naturelle. Soigneusement étudiés, les aménagements extérieurs favorisent les modes de transports doux et mutualisent les parkings de l'établissement avec ceux des équipements publics du quartier.

Un nouveau bâtiment durable à Montbrison

La nouvelle antenne du Conseil général

se distingue par sa conception durable et réunit tous les services jusqu'à présent dispersés sur l'agglomération, dans un souci d'accessibilité et d'efficacité. Écoconçu, le bâtiment est doté d'une isolation renforcée, d'une enveloppe extérieure en bois qui participe au stockage du CO₂, et de 750 m² de panneaux photovoltaïques. L'efficacité de la chaufferie bois est renforcée par l'ingénieuse ventilation centrale double flux, incluant un préchauffage de l'air dans deux serres bioclimatiques. Autant d'innovations en faveur de la certification en cours, pour l'obtention d'un label Bâtiment basse consommation.

Des monuments historiques à la pointe de l'innovation

Le Département a souhaité placer ses quatre sites historiques au cœur de la société, pour en faire des laboratoires d'innovation exemplaires en matière de développement durable. À la Bâtie d'Urfé, la biodiversité est à l'honneur avec la plantation de 5 600 m² de prairie fleurie et un projet d'hôtels à insectes qui faciliteront la pollinisation. L'entretien ainsi simplifié et effectué par des travailleurs en ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail), ainsi que la meilleure accessibilité des allées engazonnées aux personnes à mobilité réduite, témoignent de toute la dimension sociale du projet. C'est dans la même optique que l'Abbaye de Charlieu a impliqué une classe CLIS (Classe pour L'Inclusion Scolaire) dans son projet de jardin partagé, invitant ces élèves à la découverte des monuments historiques et des senteurs végétales, mais aussi à la conception d'un jardin médiéval. Un bel exemple d'ouverture sur le monde. ■

ALZHEIMER

L'accueil de jour, un soutien face à la maladie

La maladie d'Alzheimer évolue chaque jour de manière lente et insidieuse. Pour la personne affectée, elle est souvent synonyme de perte d'autonomie, de dépendance et d'hospitalisations à répétition. Pour l'aidant familial, elle représente une charge parfois difficile à assumer. Dans la Loire, 19 accueils de jour soutenus par le Conseil général viennent en aide aux malades et à leur famille.

L'accueil de jour est destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Accueilli une à plusieurs fois par semaine, le malade participe à des activités favorisant autonomie, estime de soi, bien-être et socialisation. Chacune de ces activités est adaptée à l'envie et à la capacité de concentration de ses participants.

Une thérapie pour le malade

À travers des ateliers de mémoire, les patients ravivent leurs souvenirs enfouis. Ils peuvent également être amenés à mettre la table, ou faire la cuisine pour inscrire ces gestes du quotidien dans un rituel à reproduire à la maison : « *Tout est mis en œuvre pour favoriser l'estime de soi et le lien social. Dans un projet collectif, nous travaillons sans cesse autour de l'individualité. Il est important de s'inscrire dans la durée et de programmer des rendez-vous réguliers le plus tôt possible* », précise Marie-Claire Renaut, pilote du dispositif MAIA* à Saint-Étienne. Grâce à ces rencontres, l'équipe, composée de médecins, cadres de santé, psychologues, infirmières, aides médico-psychologiques et assistants de soins, peut adapter les activités thérapeutiques aux besoins de chacun.



/ Les nombreuses activités proposées, comme ici le jardinage, peuvent retarder les effets de la maladie.

Un répit pour l'entourage

En dépit de toute l'affection que l'entourage porte à son proche, la dépendance créée par la maladie transforme considérablement leur quotidien et leurs relations. L'accueil de jour est là aussi pour apporter aux aidants un moment de repos, des conseils et un accompagnement dans la gestion des troubles comportementaux. Malheureusement, empreints de culpabilité, les proches font

souvent appel tardivement à cette aide extérieure. Mais lorsque la maladie est à un stade plus avancé, le placement en hébergement permanent risque de s'imposer. « *On voit souvent des aidants familiaux regretter de ne pas avoir utilisé nos services plus tôt* », se désole Marie-Claire Renaut. Grâce aux accueils de jour, le malade et sa famille peuvent vivre mieux et plus longtemps ensemble. ■

Catherine Dessagne



Claude BOURDELLE
Vice-Président chargé des personnes âgées

« *Pour faire face au vieillissement de la population et au développement de la maladie d'Alzheimer et de troubles apparentés, le Conseil général met tout en œuvre pour favoriser le maintien à domicile. Pour soutenir les familles dans leurs démarches, une équipe MAIA* s'est installée au sein de la Maison Loire Autonomie. Elle accueille, informe et oriente les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée mais aussi les aidants, et plus largement toutes les personnes âgées en perte d'autonomie.* »

* MAIA : Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer

PLUS D'INFOS

Coordonnées des établissements et informations pratiques à retrouver dans la plaquette « Accueils de jour dans la Loire », disponible sur www.loire.fr/alzheimer.

Pour conseiller et informer les malades et leur entourage, la Maison Loire Autonomie met à leur disposition un numéro d'appel unique: 0477499191.

INSERTION

Des chantiers éducatifs pour s'offrir un bel avenir

Arrosage des fleurs, petits travaux d'entretien, saisie informatique... Cet été, les jeunes n'ont pas chômé ! Âgés de 16 à 21 ans, souvent en difficulté, ils ont découvert le monde du travail grâce aux chantiers éducatifs. Ce dispositif d'insertion sociale rémunéré est financé en partie par le Conseil général. Dans la Loire, 43 communes étaient concernées en 2014 par cette initiative. Reportage à Montbrison.



/ Entretien des massifs et des pelouses, arrosage des fleurs... aux côtés de leur tuteur, trois adolescents ont travaillé cette année au service des espaces verts de la ville de Montbrison.

Assiduité, ponctualité, consignes, hiérarchie, objectifs... La jeunesse a été confrontée au monde professionnel avec brio. Tous motivés par l'idée de travailler, 34 jeunes Montbrisonnais ont effectué leur première expérience professionnelle au sein des services de la mairie, de Loire Forez et d'associations. « Une fois leur journée terminée, ils rentrent tous chez eux épuisés ! », sourit Thierry Boutonnat, travailleur social

à la Ville de Montbrison. Une manière de leur montrer que « nous n'avons rien sans rien ! » Et comme l'assure Martine Grivillers, adjointe aux affaires sociales à Montbrison, « les chantiers éducatifs n'existeraient pas sans le Département ». En effet, ce dispositif initié par le Conseil général de la Loire en 1999 intègre socialement la jeunesse en difficulté et la familiarise avec la sphère professionnelle. Un challenge relevé à nouveau cette année !

Adopter des valeurs

Les chantiers éducatifs sont des activités d'été destinées à un public fragile. En percevant un salaire, les jeunes peuvent financer un projet qui leur tient à cœur. Julien a 18 ans et veut passer le permis de conduire. Pour pouvoir se l'offrir, il s'est changé en homme de ménage dans des immeubles de l'organisme Loire Habitat. Comme tous les autres, il a travaillé 79 heures en renfort étalées sur trois semaines. En tissant des

liens avec ses collègues, ce jeune homme effacé a gagné en assurance. « Ce dispositif apprend à vivre en société, à produire avec les autres, à développer la solidarité dans un groupe », explique Martine Grivillers. Les chantiers transmettent aux jeunes certaines valeurs, parfois morales. « Cette action leur rend service. Ils comprennent ce que gagner de l'argent honnêtement veut dire. »

Des tuteurs formateurs

Sur le terrain, filles et garçons sont encadrés par un tuteur au rôle de formateur. « En leur faisant découvrir leur métier, les tuteurs apprennent aux jeunes une certaine technique, le savoir-faire mais aussi le savoir-être. » Quant aux horaires, ils dépendent de l'activité exercée et sont déterminés par les encadrants. Et bien que cette action attire plus de filles « qui sont beaucoup plus vaillantes que les garçons », Julien fait partie de ces jeunes hommes courageux. Chaque matin, il se tient prêt à 7 heures sur son lieu d'activité. En binôme avec les tuteurs, les adolescents acquièrent une régularité de travail et s'initient aux rapports avec l'autorité. « Les tuteurs ont de la patience qui porte ses fruits ! », remarque Martine Grivillers. En effet, les jeunes découvrent en eux des capacités et des ressources



/ Chaque année, Thierry Boutonnat, travailleur social à la Ville de Montbrison, reçoit en entretien des jeunes souhaitant participer à un chantier éducatif.



/ Cet été, quatre jeunes Montbrisonnais ont effectué des petits travaux d'entretien et de maintenance pour l'organisme Loire Habitat.

insoupçonnées qui les amènent à s'épanouir. Un bonus pour l'avenir.

Opération de prévention

Avant d'intégrer les chantiers, les jeunes ont eu connaissance de ce dispositif par le bouche-à-oreille, par des éducateurs, les missions locales ou des associations. « Parce qu'aujourd'hui l'emploi des jeunes est important, parce qu'ils sont nos concitoyens et parce que nous n'avons pas le droit de les laisser sur le bord de la route, cette action existe », ajoute Thierry Boutonnat. Comme chaque année, ce travailleur social enthousiaste et sa collègue Sandrine Jacquemond reçoivent les jeunes en entretien individuel. Plus de 70 % d'entre eux sont issus de familles connues des services sociaux. L'oreille attentive, ils sont à l'écoute de chaque histoire de vie, souvent tourmentée et déséquilibrée.

Sur la bonne voie

Les travailleurs sociaux se rendent régulièrement sur les chantiers. « Mais pas

tous les jours ! Nous leur laissons un espace de liberté », précisent-ils. Car comme le souligne l'adjointe aux affaires sociales, « les chantiers éducatifs sont une action de confiance, tirant les jeunes vers le haut ». Et il s'avère que ce dispositif réussit aux jeunes. Le reste de l'année, Thierry garde le contact avec les plus fragiles pour les aider à rester sur la bonne voie. Les autres continuent leur route sur le droit chemin. Certains ont été embauchés sur les lieux de leur chantier. Au final, cette opération sociale indissociable de l'insertion professionnelle est une belle action estivale, dont l'utilité n'est plus à démontrer. ■

Peggy Chabanole

EN 2014, LES CHANTIERS ÉDUCATIFS DANS LA LOIRE C'EST :

- 43 communes
- 20 745 heures rémunérées

ILS FONT BOUGER LA LOIRE

Leur énergie, leur talent et leur créativité sont un moteur pour notre département : *Loire Magazine* est allé à la rencontre de quatre personnalités qui font bouger la Loire. Portraits.

L'INNOVATION EN MOUVEMENT CORINNE POINAS



Le Mixeur de la Cité du Design et l'atmosphère que suscitent les lieux correspondent à son sens créatif, à son imagination et à l'esprit d'innovation qui la caractérisent. Installée depuis mars 2013 sur ce site, Corinne Poinas mesure le chemin parcouru depuis près de 10 ans lorsqu'elle décidait, avec Adrien Piffaretti, de créer l'agence Avant-Goût Studios spécialisée dans la conception d'applications interactives divertissantes, éducatives et culturelles. « *Tout est parti de la sortie des premières tablettes numériques* », explique-t-elle. Une opportunité qu'ils ont su exploiter pour se lancer sur un marché qui n'en était alors qu'à ses balbutiements. Aujourd'hui, elle évoque avec passion les missions de son entreprise qui a su s'adapter aux évolutions de ce secteur et qui ne manque pas de projets de développement. Si le cœur de son activité reste les applications pour mobile avec la réalisation de *serious game*, jeux

vidéo ludiques pour enfants abordant certains sujets de société, et l'installation d'expositions interactives sur différents supports, l'agence s'est engagée en faveur de la lecture argumentée. Avec ce concept novateur valorisé par Numélink, pôle de ressources numériques labellisé par le Conseil général de la Loire, ses utilisateurs accèdent, à travers un livre traditionnel, à des contenus multimédia sous forme de sons, de lumières, de vidéos ou de photos. France Télévision, le Centre Hygée ou encore le CCSTI-La Rotonde bénéficient ainsi du savoir-faire d'Avant-Goût Studios qui réalise régulièrement des animations dans le cadre de la Fête des Lumières de Lyon ou de la Biennale du Design stéphanoise. Des partenaires prestigieux qui témoignent de la créativité d'une agence à la pointe de l'innovation! ■

Raphaël Seferian

24

LE THÉÂTRE OUTIL DE FORMATION AGNÈS BENEDITO

Le passant du centre-ville de Saint-Chamond ignore que ce rez-de-jardin abrite un petit théâtre de 16 places. C'est là qu'Agnès Benedito a installé le siège de son entreprise « Théâtre et communication ». Aussi loin qu'elle s'en souvienne, cette quinquagénaire adorait jouer Molière devant ses camarades de classe. Adulte, elle a suivi des cours de technique théâtrale dans une école lyonnaise. C'est l'époque où la Ligérienne entame une carrière de 25 ans dans une agence lyonnaise de communication et de marketing en entreprise. Elle y découvre que son métier et sa passion ont de nombreux points communs. Et de citer : « *la justesse du propos et la précision du dire.* » Quand l'aventure professionnelle s'achève, Agnès crée son entreprise. Sa passion pour la technique théâtrale l'amène à concevoir plusieurs modules de

formation pour entreprises : la maîtrise de la voix, la bonne posture face à un auditoire, la prise de parole en public, l'optimisation de son impact personnel, la dynamisation d'une réunion. « *C'est comme pour un acteur, sans répétition, c'est risqué.* » « Théâtre et communication » démarre en juin 2013. Rapidement, des entreprises lyonnaises et ligériennes sont séduites. Une compagnie d'assurance forme ses démarcheurs à protéger et renforcer leur voix. Avec un jeu de rôle, des commerciaux apprennent à aborder un prospect. Un manager s'initie à la prise de parole en public et un chef de service se forme à l'animation de réunion. Beaucoup d'entreprises ont des problèmes de communication. En un an, Agnès s'est constitué un nouveau réseau. « *Un autre monde commence.* »

www.theatre-et-communication.fr ■

Patrick François



IL FAIT CONFIANCE À LA LOIRE CHRISTOPHE TÉZENAS DU MONTCEL



Il est issu de la branche parisienne de l'illustre famille stéphanoise des Tézenas du Montcel. Christophe a rejoint le berceau familial en 1995. Quelques années après, on retrouve cet homme entreprenant au Cercle des jeunes dirigeants de la Loire. « Cela m'a permis de briser la solitude du chef d'entreprise et de créer mon réseau. » En juin 2011, il préside Emploi Loire Observatoire, un outil d'aide au maintien dans l'emploi, à la réinsertion, à la formation. « Aujourd'hui, le pays est en paix. On doit tout faire pour créer du lien social et offrir sa chance à chacun. » Encore en juin 2011, Christophe Tézenas du Montcel prend les rênes du Pôle des technologies médicales, une grappe d'entreprises ligériennes créée en 1993 et qui regroupe 80 adhérents industriels mais aussi des cliniciens et des académiques.

« C'est un formidable instrument d'innovation notamment pour les orthèses. » Le manager connaît bien son sujet. Après avoir dirigé Cardial, une entreprise spécialisée dans le vasculaire, il vient à 46 ans de lancer SETMI. Cette start-up qu'il anime avec une jeune ingénieure développe des produits pour la cage thoracique. Sur ce marché de niche, SETMI vise les marchés français et mondial. « Sur ce créneau, il n'y a pas de gros opérateurs, les besoins sont importants et non pourvus. »

L'innovation reste le mot-clé de ce patron qui croit en l'avenir économique de la Loire. « Nous sommes bons en design, en électronique... Les Ligériens doivent garder confiance. » ■

Patrick Françon

PROXIMITÉ ET AMBITION EDDY CATHAUD

Tout a commencé dans un garage du quartier de Bergson à Saint-Étienne en 2001. À cette époque, Eddy Cathaud ne se doutait peut-être pas, même s'il l'espérait sûrement, que 13 années plus tard, son commerce de livraison d'aliments et d'accessoires pour chiens et chats le mènerait à la tête d'un groupe à l'activité florissante, dont le siège est désormais installé au sein d'un bâtiment de 5 200 m² à Saint-Romain-le-Puy.

Il faut dire que le chef d'entreprise s'est donné les moyens de cette réussite. Depuis 2004, date de l'ouverture du premier magasin Rapid Croq' à Bonson, 24 boutiques, dont 15 franchises, ont vu le jour dans notre département, en Haute-Loire et désormais dans de nombreuses villes en France. Un succès que ce Stéphanois de naissance doit à une volonté constante de faire évoluer sa marque, en privilégiant la qualité du service rendu.

Avec 13 000 références en rayon, la société ligérienne est devenue l'un des leaders de ce domaine d'activité. Mais Eddy Cathaud entend bien poursuivre son développement en France et à l'international. La création de la brosse Foolee en 2009, vendue dans 49 pays, s'inscrit dans cette stratégie. Ambitieux et tourné vers l'avenir, il nourrit d'autres projets pour son groupe, dont le logo fut arboré durant deux saisons sur le short des joueurs de l'ASSE. Eddy Cathaud examine encore ainsi la possibilité « d'ouvrir d'autres magasins, pour parvenir à 50 points de vente d'ici 2016, de développer les contrats d'associés en lieu et place des franchises actuelles, et de renforcer sa position sur le marché international ».

Avec la motivation et la passion qui l'animent, Eddy Cathaud parviendra, sans aucun doute, à relever ces défis ! ■

Raphaël Seferian



EXPOSITION

Un sphinx peut en cacher un autre

Il a survécu à plus de quatre siècles. Il était grand temps pour le sphinx de la Bâtie d'Urfé de suivre une cure de rajeunissement. Depuis son retour au château, en mai, ce n'est pas une mais deux statues qui se côtoient. Une exposition lui est même dédiée. L'occasion de tester vos connaissances. Alors, vrai ou faux ? À vous de jouer !

1. Le sphinx de la Bâtie d'Urfé a retrouvé sa place d'origine.

FAUX. C'est une copie qui a pris sa place dans la cour d'honneur afin de protéger la statue originale des intempéries. Le « vrai » sphinx se trouve toujours au château, mais à l'abri dans une salle, et reste sous les feux des projecteurs puisqu'il est la vedette d'une exposition.

2. Il provient d'Égypte.

FAUX. Si elle ressemble fortement à une statue de l'Égypte ancienne, cette sculpture est une commande de Claude d'Urfé au 16^e siècle et aurait été créée en Italie ou en France. Les hiéroglyphes gravés sur son socle à la Renaissance sont essentiellement décoratifs.

3. La statue a une patte cassée.

VRAI. Aujourd'hui, les choix de restauration privilégient le retrait des restitutions qui dénaturent l'aspect initial. La patte gauche du sphinx, réalisée au 19^e siècle pour combler celle d'origine manquante, a été retirée : elle était de facture grossière.

4. Le sphinx n'a pas pu être transporté en dehors du château en raison de son poids.

FAUX. Malgré ses 300 kilos, il a quitté le Forez le 25 février pour être copié dans l'atelier parisien du sculpteur Patrick Turini. Un déplacement qui n'a pas été possible pour le socle, plus lourd et plus fragile. Son état de conservation a nécessité une restauration sur place.

5. Avant sa restauration, il n'avait jamais quitté la cour d'honneur.

FAUX. Il a été racheté au 19^e siècle par un riche collectionneur parisien : Émile Peyre. Le château serait ainsi resté sans



son sphinx pendant près de 70 ans. Il a finalement regagné la Loire en octobre 1949, grâce à l'intervention de la Diana, société historique et archéologique du Forez.

6. Le traitement qui lui a été administré a mis plus de trois semaines à agir.

VRAI. Les mousses l'avaient envahi, jusqu'à ne plus pouvoir lire l'inscription latine sur son cartouche. Les restauratrices ont pulvérisé sur sa surface une solution à base d'ammonium. Au bout de 21 jours, les algues et lichens qui le parasitaient sont devenus noirs et ont pu être ôtés. ■

Émilie Couturier

PLUS D'INFOS

Vous souhaitez percer les secrets du « gardien du château » : son histoire mouvementée, sa restauration, ses origines... ou en savoir plus sur les sphinx en général, de l'Antiquité à la Renaissance en passant par l'art ? Visitez gratuitement l'exposition permanente « L'énigme sphinx ». Deux salles lui sont consacrées au Château de la Bâtie, dont un espace enfant avec des jeux et puzzles. De quoi satisfaire petits et grands !

Tél. : 04 77 97 54 68
www.loire.fr/patrimoine

LE SAVIEZ-VOUS ?

La restauration du sphinx et la réalisation de sa copie, qui ont duré près de 7 mois, ont été possibles grâce à la contribution du Groupe Casino, de la SAS Brunel Entreprise, l'association Vieilles Maisons françaises et de la SARL Cabinet Béal.

UN HOMME, UN PRODUIT

Philippe Doron, du savoir-faire à tartiner

Il est passé de la culture à la cuisine. Les préparations à base de fruits n'ont plus de secret pour Philippe Doron, artisan confiturier à Chérier, dans les Monts de la Madeleine.

Voilà maintenant près de dix ans que Philippe Doron, 48 ans, a abandonné sa casquette d'exploitant agricole pour se consacrer uniquement à la production de pots, confits et sirops. Avec son épouse, Marie-Odile, il a monté « Les Confituriers du Vieux Chérier » en 1992. Un succès rapide. Il mise beaucoup sur la qualité de sa matière première, mais aussi sur son nouveau matériel, acquis avec l'aide du Conseil général : « Ce nouvel équipement nous permet de mieux maîtriser la température, l'homogénéité et les temps de cuisson pour préserver les qualités originelles des fruits. » Avec ses deux salariés, il a développé une gamme de produits variée : sirops, confits, préparations à base de fruits... « Mûre, coing, châtaigne, framboise, fraise. Nous déclinons une



vingtaine de parfums. » Pas question toutefois pour lui d'utiliser le terme de confitures, en raison de la réglementation européenne : « Cette appellation est limitée à des produits d'une teneur en sucre d'au moins 55 % et la nôtre est inférieure à ce taux. » Un atout pour sa clientèle, qui apprécie justement « son goût fruité et faiblement sucré » ainsi que sa texture « facile à tartiner car peu gélifiée ». Cerise sur le gâteau, il réalise également des préparations pour les professionnels, un secteur qu'il souhaite prochainement développer. ■

/ Fraises, poires, abricots... Les Confituriers du Vieux Chérier transforment chaque année une quarantaine de tonnes de fruits, soit près de 110 000 pots et bouteilles.

Les Confituriers du Vieux Chérier - Le Vieux Bourg - 42430 Chérier - Tél. : 04 77 63 17 85 - www.confiture-du-vieux-cherier.com

→ CUISINEZ COMME UN GRAND CHEF!

Pour 8 personnes

Temps de préparation : 10 min
Temps de cuisson total : 20 min



Ingrédients

- 4 râbles de lapin (1/2 par personne)
- 250 g de trompettes de la mort fraîches
- 400 g de fourme de Montbrison
- 200 g de crêpine (demander à votre boucher)
- 250 g de viande de veau
- 150 g de chair de lapin ou de poulet
- 1 cuillère à soupe de cognac
- 30 cl de porto
- 50 g de caramel liquide
- 80 cl de demi-glace de veau
- Sel, poivre

Râbles de lapin farcis à la fourme de Montbrison

par

Jérôme

Baron-Pélossier,
Restaurant La Grignotière
à Marclopt



La préparation

- 1) Désosser les râbles de lapin, assaisonner puis tenir au frais.
- 2) Détailler 300 g de fourme en bâtonnets.
- 3) Blanchir les champignons 1 min dans de l'eau bouillante.

La farce

Hacher le veau avec la chair de lapin. Mélanger avec le reste de la fourme. Saler, poivrer. Ajouter le cognac et bien pétrir.

La sauce

Faire réduire le porto et le caramel jusqu'à l'obtention d'un sirop épais. Mouiller avec la demi-glace et laisser bouillir quelques minutes.

La finition

- 1) Disposer entre chaque filet de râble les champignons puis la farce. Introduire au milieu les bâtonnets de fourme.



- 2) Rouler chaque râble dans la crêpine, afin d'obtenir un cylindre, puis dans du papier film. Ficeler le tout un par un.

- 3) Disposer les râbles dans une casserole avec de l'eau à hauteur de la viande. Saler et laisser frémir 15-20 min.

La présentation

Dresser le râble tranché avec un filet de sauce à côté.

GROUPE UNION POUR LA LOIRE

Non à la « dévitalisation » du Département

Selon le gouvernement, la réforme territoriale en cours est un « transfert des compétences des Départements vers les Régions », de sorte que les Départements seront « dévitalisés » jusqu'à leur suppression en 2020.

Appliquer cette expression au Département, cela revient tout simplement à l'éliminer. C'est faire preuve d'un intolérable mépris eu égard au rôle du Département. Un rôle qui n'a cessé de s'amplifier au travers de la décentralisation.

Le Département est ainsi devenu, progressivement, le 1^{er} pilier des solidarités humaines et territoriales dans notre pays.

Nous accompagnons ainsi, chaque jour, les Ligériens. Nous les aidons à faire face aux difficultés de la vie, à l'image de la perte d'autonomie, à un handicap, ou à revenir sur le chemin de l'emploi. Premier aménageur du territoire, le Conseil général, pour ne citer que ces exemples, est, en outre, en charge de l'entretien de 3 800 km de routes, de l'organisation du réseau TIL (38 lignes régulières, 450 circuits scolaires) et de la gestion de 50 collèges publics. **Pour chacune de ces missions, la majorité départementale a fait le choix de garantir un service public départemental de proximité et de qualité.** Cette politique, au service des territoires, nous l'avons également mise en œuvre dans nos politiques de soutien aux communes et aux intercommunalités, ainsi qu'aux côtés des acteurs économiques, touristiques et associatifs qui font vivre notre département.

Être le garant du bien vivre dans la Loire, en ville comme à la campagne, voilà le rôle du Département. C'est cette vision que la majorité départementale entend continuer à porter au quotidien. Car oui, le Département contribue au bien-être de chaque Ligérien et ne mérite pas d'être simplement « dévitalisé » !

C'est pourquoi nous avons voté une motion, enjoignant le Gouvernement à plus de concertation et à un abandon de cette réforme inadaptée. Encore une fois, nous regrettons la posture politicienne de l'opposition socialiste qui n'a pas voté cette motion. Car ces mêmes socialistes qui soutiennent aujourd'hui cette réforme n'avaient pas hier, de mots assez durs pour critiquer le conseiller territorial. C'était hier, aujourd'hui leurs amis socialistes sont au pouvoir... Cela explique donc leur posture actuelle.

Si nous voulons être entendus par le gouvernement, ce n'est pas par opposition stérile, mais pour que les Ligériens disposent du meilleur service public possible.

Solange BERLIER, Présidente du groupe Union pour la Loire, le groupe de la droite, du centre et indépendants.

Les élus du Groupe Union pour la Loire
www.unionpouurlaloire.fr

Gilles ARTIGUES, Jean-François BARNIER, Bernard BONNE, Huguette BURELIER, Paul CELLE, André CELLIER, Michel CHARTIER, Jean-Paul DEFAYE, Joël EPINAT, Alain LAURENDON, Michèle MARAS, Iwan MAYET, Henri NIGAY, Bernard PHILIBERT, Hervé REYNAUD, Georges ZIEGLER.

GROUPE INDÉPENDANCE ET DÉMOCRATIE

Poursuite de la réflexion sur la réforme territoriale

La réforme de l'administration territoriale doit avoir pour objectif de reconfigurer notre système, pour en maîtriser les coûts et surtout rendre l'action publique plus efficace au service de nos concitoyens. Faute d'un grand débat national sur l'évaluation de nos politiques de décentralisation, faute d'une clarification sur les enjeux des territoires, sur les objectifs et les actions les plus adaptées pour relever tous ces défis, le projet de réforme proposé par le gouvernement est mal parti car immature, transitoire, et inachevé. La seule disparition du Conseil général, de certaines Régions ne produira pas d'économie par elle-même car les doublons évoqués représentent à peine 15 % de nos compétences.

Supprimer des niveaux, sans réformer les pratiques de gouvernance et sans tenir compte de la complexité des territoires est vain. En effet, l'organisation du territoire doit porter des objectifs multiples, sinon contradictoires :

- assurer dans son contexte local particulier la continuité et la gestion quotidienne des services publics (éducation, santé, sécurité civile, infrastructures sociales et économiques, transports, etc.),
- porter au plus près des populations et de façon équitable sur l'ensemble du territoire républicain la solidarité nationale,
- permettre le dialogue et l'échange démocratiques entre les différents niveaux de décideurs, pour adapter les politiques aux réalités des territoires et porter des projets cohérents sinon communs,
- définir pour l'ensemble des territoires des projets stratégiques qui s'emboîtent et permettent un développement porté par une vision cohérente partagée par tous les échelons et pour agir dans l'immédiat et à long terme,
- porter un système de financement qui vise à contenir la dépense publique tout en assurant l'égalité sociale sur les territoires.

Ces vocations différentes ne demandent, ni la même proximité avec les populations, ni surtout la même organisation des limites selon les réalités des territoires. Elles exigent d'innover fortement dans la capacité de coopérer des différentes strates. C'est pourquoi un système décentralisé fondé sur la seule articulation entre les Régions et les intercommunalités avec la disparition progressive de l'espace départemental n'est pas la bonne réponse, sauf sur les espaces à forte densité humaine comme Paris, Lille, Lyon, Marseille. Pour le reste du pays, les grands espaces régionaux vont réunir des territoires, et des structures contiguës mais très hétérogènes. L'articulation du local au global introduit une complexité à laquelle le gouvernement unique par des Régions agrandies, ne peut répondre, sauf à créer des instances intermédiaires de gestion et de décision, de niveau départemental ?

Les conseillers généraux : Jean-Paul BLANCHARD (Chazelles-sur-Lyon), Georges BONNARD (Pélussin), Claude BOURDELLE (Noirétable), Jean-Claude CHARVIN (Rive-de-Gier), Jean GILBERT (Saint-Genest-Malifaux)
Tél. : 04 77 48 40 76

GROUPE GAUCHE RÉPUBLICAINE

Une « réforme » des collectivités territoriales ; pourquoi et pour qui ?

Au lieu de la nécessaire amélioration de notre système institutionnel misant sur l'approfondissement de la décentralisation, c'est la recentralisation des pouvoirs et la concentration des moyens qui sont à l'ordre du jour ! Au nom de la compétitivité « à tout prix », cette « réforme » aura des conséquences graves pour les habitants, les associations, les communes rurales et les PME.

Imaginons que les transports scolaires, la construction et l'entretien des collèges et des routes, soient gérés depuis la Métropole lyonnaise, comme cela est prévu ! Quelles seront les économies véritables ? Pourra-t-on assurer la même qualité de service, avec la même réactivité ?

L'éloignement des lieux de décisions aura un impact fort et il deviendra difficile pour les citoyens de se tourner vers un responsable... Et ainsi, s'agrandira la fracture entre la France des métropoles et la France des espaces périphériques qui concentrent de plus en plus les fragilités et les difficultés sociales !

Les associations qui irriguent la vie de nos territoires en œuvrant pour que la culture et le sport soient accessibles à tous, seront confrontées à la question de leur financement. Y aura-t-il encore des élus pour écouter et comprendre que leur projet contribue localement au lien social et à la cohésion de notre société ? Les Régions souffrent déjà d'un déficit de proximité... Avec l'agrandissement de leur périmètre, les nouveaux élus régionaux seront encore moins accessibles ! C'est donc la cohésion sociale qui est en cause. À l'opposé, les projets « mégalocratiques », et qui s'inscrivent si bien dans l'idéologie de « la compétitivité à n'importe quel prix », tel celui de « l'OL Land », ont de beaux jours devant eux !

Sans la solidarité territoriale qu'apportent les Conseils généraux aux communes rurales pour accompagner leurs projets d'investissements ou de développement, c'est toute la vie dans les espaces ruraux qui est menacée... Et que vont devenir les solidarités humaines que font vivre les Conseils généraux dans les campagnes comme dans les villes ? Qui aura le souci de la dignité humaine pour prendre en charge l'accompagnement du vieillissement et du handicap ? Qui protégera l'enfance en danger et les adultes en difficulté ? Ces questions si importantes ne sont même pas abordées !

Au final, la démocratie locale sera aussi une grande perdante : doit-on vraiment se rapprocher du modèle anglais où les électeurs désertent les élections locales ? Les grands gagnants seront les entreprises du CAC 40 devant lesquelles les entreprises de l'économie locale ne pèseront pas lourd ! Elles auront pour complices les professionnels de la politique, qui auront effacé l'élu de proximité. Sera fini le temps de la politique soucieuse de justice sociale et d'épanouissement humain, car les périmètres de la solidarité et des services publics auront été investis par « la main invisible du marché », tout cela au nom de la compétitivité et d'une prétendue modernité ! Voilà pourquoi nous combattons cette « réforme » et ferons tout pour qu'elle n'aboutisse pas.

Bernard JAYOL, Jean BARTHOLIN, René-André BARRET

Tél. : 04 77 59 32 02
Courriel : mikael.mignet@cg42.fr

GRUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

Adapter le Conseil général de la Loire au vieillissement de la population

Le Gouvernement a présenté avant l'été le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement. À travers ce texte, il s'agit pour le Gouvernement d'anticiper les conséquences du vieillissement de la population sur la vie sociale et les politiques publiques dans leur ensemble. Le choix d'un financement solidaire de l'accompagnement de la perte d'autonomie fondé sur une ressource dédiée, la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA) s'y trouve conforté.

L'ouverture du travail parlementaire autour de ce texte nous appelle à nous interroger sur la situation vécue dans notre département par les personnes âgées et leur entourage, et sur les réponses que peut y apporter le Conseil général.

Un premier état des lieux, partant des nombreuses remontées de particuliers, de professionnels ou d'associations, fait apparaître que les difficultés de prise en charge n'ont jamais été aussi grandes.

Les établissements souffrent comme jamais d'un manque de moyens ayant pour conséquences des temps d'attente allongés avant l'admission, des conditions de travail dégradées pour les personnels et d'inévitables répercussions pour les résidents. Les associations d'aide à domicile tirent la sonnette d'alarme depuis plusieurs années. Les aidants réclament légitimement un droit au répit.

Les besoins sont immenses. Les réponses ne sont pas que financières.

Le Conseil général de la Loire est ainsi attendu à plusieurs niveaux :

Les acteurs locaux attendent que le Conseil général se tienne en première ligne, à leurs côtés, pour négocier avec l'ARS des moyens permettant de répondre au manque de places et de personnel en établissement.

Ils attendent que le Président du Conseil général cesse de reporter l'actualisation des conventions tripartites au nom d'incertitudes sur l'avenir de notre collectivité.

Ils attendent que tous les territoires de notre département soient traités de manière équitable. Le dispositif MAIA sera en effet une bonne chose quand il sera accessible à tous les Ligériens. La couverture territoriale que devaient assurer les relais Maison Loire Autonomie en remplacement des CLIC (prématurément supprimés) se fait également attendre.

En clarifiant les compétences des collectivités, la réforme territoriale peut aider le Président du Conseil général : elle lui permettra de se reconcentrer sur l'essentiel de ses missions, comme l'accompagnement des personnes âgées, en économisant sur les compétences ne relevant pas de l'organisation des solidarités territoriales et humaines.

Le Président Jean-Claude TISSOT et ses collègues : Arlette BERNARD, Jean-Claude BERTRAND, Christine CAUET, Liliane FAURE, Joseph FERRARA, Alain GUILLEMANT, Régis JUANICO, Marc LASSABLIÈRE, Lucien MOULLIER, Florent PIGEON, Fabienne STALARS.
Courriel : groupe-ps@cg42.fr
Site internet : www.loirepourtous.fr

GRUPE GAUCHE CITOYENNE – FRONT DE GAUCHE

La réforme territoriale !!!

Au-delà des sensibilités politiques, chacun s'accorde à dire qu'il faut réformer nos institutions. Mais leurs imperfections n'appellent pas pour autant la guillotine ou un tsunami institutionnel.

La gauche avait combattu les réformes Sarkozy. Or les mesures décidées par le Gouvernement actuel vont dans le même sens, et pire encore, elles proposent de détricoter nos institutions.

Si aujourd'hui, le projet de loi prévoit la fusion des régions, la suppression des départements, l'augmentation de la taille des intercommunalités, n'oublions pas que c'est aussi la suppression de l'échelon communal qui est programmée.

Le Président de la République a d'ailleurs affirmé que « l'intercommunalité deviendrait la structure de proximité et d'efficacité de l'action locale ». Or, ne l'oublions pas, les communes et les départements, issus de la Révolution, sont les creusets de la République et la base même de la démocratie.

Les métropoles, les intercommunalités, les syndicats ne sont que des outils techniques et non des champs démocratiques.

Les mesures proposées hier comme aujourd'hui, sont pilotées par la même politique libérale, par les mêmes exigences d'austérité, de compétitivité et de mise en concurrence des territoires.

Nous demandons un changement immédiat d'objectifs et de méthode pour la réforme territoriale.

Celle-ci doit permettre le renouveau démocratique et la relance de politiques publiques dans le cadre d'une réforme de la fiscalité et la mise en place d'un véritable système de péréquation entre nos collectivités et entre nos territoires.

Nous proposons le maintien des 3 collectivités territoriales (commune, département, région) nécessaires à la couverture harmonieuse de l'action publique, tout en étant favorable à une évolution de leurs compétences respectives.

Nous pensons également que ces 3 collectivités doivent travailler avec les autres niveaux d'organisation (intercommunalité et métropole) sur une base coopérative et volontaire.

Enfin, nous ne sommes pas opposés aux nécessaires économies. Toutefois, l'étude des impacts financier et social de cette réforme est totalement absente et les chiffres avancés changent en permanence.

On le voit, il y a beaucoup d'approximation et d'improvisation. Les réformes proposées ne sont animées par aucun projet démocratique comme ne sont absolument pas prises en compte les crises politique et économique que traverse notre pays.

Face à un tel bouleversement de nos institutions et sans mesurer totalement ses conséquences pour les populations et nos territoires, la riposte s'organise pour rejeter purement et simplement ce projet.

Nous proposons de travailler avec les élus de terrain à une réflexion pour trouver une nouvelle organisation territoriale adaptée et qui ne remette pas en cause la démocratie et les services publics de proximité.

Serge VRAY, René LAPALLUS, Marc PETIT

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES

LE **TIL**
FAIT SA RENTRÉE



42
Loire
Rhône-Alpes

Découvrez ses nouveaux
horaires sur www.loire.fr

CRÉATION : DIRECTION DE LA COMMUNICATION - CG42 - DSDPOT.ÉCAL - 98/14

Loïc Ballet

Le Ligérien de France 2

Chroniqueur sur France 2 pour les émissions du matin de William Leymergie et Sophie Davant, le Ligérien Loïc Ballet a de l'énergie à revendre ! Depuis le printemps, il propose après le 20 heures un zoom sur les entreprises françaises dans *Parlons PME*. À l'écran, sa bonne humeur se répand. Mais saviez-vous que pour lui tout a commencé dans la Loire ?

Vous l'avez certainement déjà vu : 28 ans, enthousiaste, drôle, élégant... Quatre ans déjà que Loïc Ballet présente l'envers des décors dans *C'est au programme* aux côtés de Sophie Davant. Les samedis également, il fait sa tournée culinaire avec son triporteur aux couleurs rouge et blanc de *Télématin*. Depuis le mois d'avril, le Stéphanois fait place à l'économie après le journal télévisé de 20 heures. Du lundi au jeudi sur France 2, il met en lumière le savoir-faire français dans *Parlons PME*, une chronique dont il est aussi l'auteur et le réalisateur. Parce que parler d'industries et d'emploi à 20 h 35 peut être anxiogène, Loïc Ballet adopte une approche « *positive, ludique, décontractée, amusante...* » Et ça marche ! Quatre millions de téléspectateurs le suivent chaque jour.

Le feu sacré

Très tôt, accéder aux trésors artistiques l'attire. Loïc se retrouve dès l'âge de huit ans sous les feux des projecteurs, en rejoignant la compagnie Chok Théâtre à Saint-Étienne où il joue aux côtés de professionnels. Sur les planches, il attrape vite le virus de la troupe qui lui apportera plus tard assurance et confiance. Loïc obtient les premiers rôles des pièces auxquelles il participe. Il devient artiste en résidence et suit sa scolarité dans une classe à horaires



aménagés. « *Le théâtre a animé en moi le feu sacré du public.* » Amateur d'expériences, Loïc Ballet passera des planches théâtrales aux plateaux de télévision.

Naissance télévisée

« *La télévision locale pousse à la créativité.* » À 14 ans, l'animateur pousse la porte de la chaîne locale TL7. Aujourd'hui encore, il entend le dirigeant lui dire : « *Viens quand tu veux et tu apprendras le métier !* » Et c'est ce que l'adolescent fait. Le journaliste en herbe présentera un an plus tard sa première émission. « *J'étais tellement libre que j'étais forcément responsable !* » À sa majorité, Loïc Ballet monte son premier programme baptisé *Vachement Jeune*. « *Une émission d'actualité pour les jeunes, dans un décor de vaches !* » Décolle alors sa carrière télévisée.

Une chronique façon ligérienne

Séduit par ses idées, TL7 met l'apprenti-reporter âgé de 16 ans à l'antenne. Celui-ci prend les rênes de sa propre émission, le magazine économique *Made in Loire*. Depuis l'adolescence, Loïc est convaincu des compétences des entreprises ligériennes. « *Lorsqu'on naît à Saint-Étienne, on vous raconte son fabuleux passé industriel, son rayonnement européen... Puis on vous rajoute que ça, c'était hier. Mais j'ai toujours vu la Loire avec de nombreuses entreprises qui ont survécu à toutes les crises. Certaines sont même devenues leaders mondiaux !* »

Chez les grands sur France 2

Après des études en alternance, Loïc fait ses premiers pas de chroniqueur professionnel. À seulement 20 ans, « *je me suis retrouvé dans la cour des grands !* »

Il présente *C'est mieux le matin* dans les matinales sur France 3 Région qui l'envoie de plus en plus sur le terrain national. Un jour, le Stéphanois dépose un DVD à l'attention de William Leymergie qu'il admire en maître. À sa grande surprise, la chaîne le contacte pour réaliser la chronique *Les Coulisses de la télé* dans l'émission *C'est au programme* de Sophie Davant. Lors de l'entretien, qu'il qualifie de « *totallement irréaliste* », il se cramponne au fauteuil, bouche bée, yeux ronds : « *Je répondais oui à toutes les questions ! Ils pensaient même que j'étais parisien...* » À peine cinq jours plus tard, il interviewe déjà Michel Drucker au Studio Gabriel.

Du TER à l'hélicoptère

Tournages de films, mariages princiers, en coulisses à l'Élysée ou au palais de Monaco... Loïc Ballet est sur tous les fronts ! L'ancien animateur de TL7 a gardé la « *niaque de la télé locale* » qui l'aide à décrocher des sujets inédits. La féerie est au programme : invité par la reine d'Angleterre en 2011, il couvre en direct le mariage du prince William à Buckingham. Bien qu'il utilise régulièrement le train, ses déplacements prennent parfois des allures de jet-set. Il se déplace par exemple en hélicoptère aux côtés de ses collègues, et désormais amis, Stéphane Bern et Marie Drucker à destination de Monaco pour le mariage princier d'Albert II. Comme dans ses reportages, sa vie a un parfum



/ Enfant, Loïc était en admiration devant l'émission *Télématin*. « *Je passais pour un extraterrestre !* », sourit-il encore. Qui aurait dit qu'il travaillerait quelques années plus tard aux côtés de William Leymergie ?

de magie : « *Le matin, parler des préparatifs du mariage dans le bureau du prince Albert et le soir, faire un barbecue avec ma famille dans les Monts du Forez !* »

qui vous apporte et vous explique l'assiette est celui que l'on retient. Et moi à l'écran, je suis le passeur de plats. » ■

Peggy Chabanole

LE CHRONIQUEUR EN COULISSES...

S'il n'était pas chroniqueur à la télévision...

« *Je tiendrais un restaurant... Ou je serais dompteur d'éléphants ! Deux métiers de représentation.* »

Il rêve...

« *que tout continue.* »

Il aimerait...

« *faire de la radio... pour venir travailler en pantoufles !* »

Et bientôt...

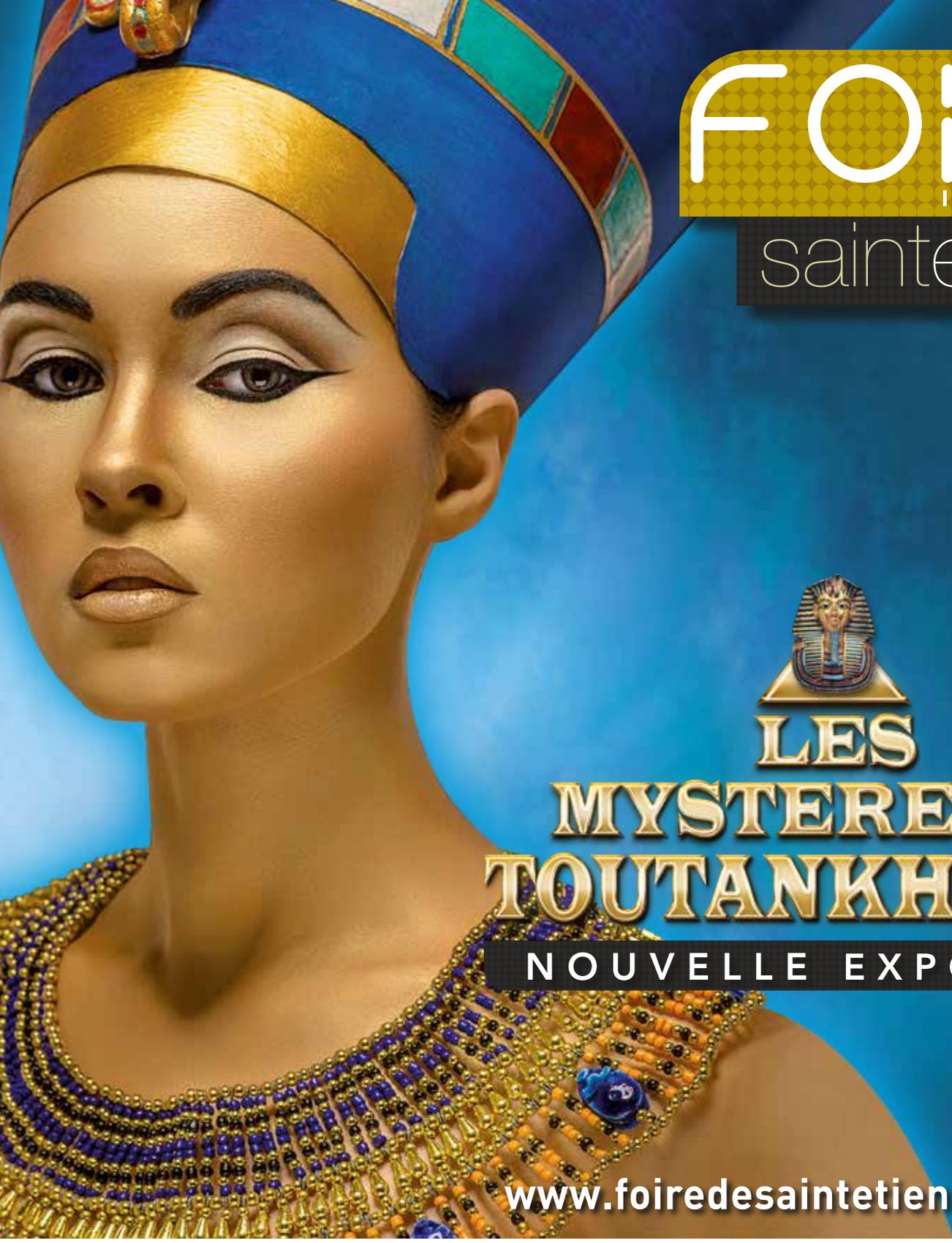
« *La bande dessinée Tout un cirque ! illustrée par mon père, dont j'ai écrit les textes. Les bénéfices iront à l'association Naevus 2000.* »

Passeur de plats

Gourmand et gourmet, Loïc Ballet est aussi fin connaisseur de la cuisine française. « *Mes parents m'ont toujours transmis l'exigence des bons produits* », raconte-t-il. William Leymergie remarque son goût pour la gastronomie et lui confie la rubrique culinaire de *Télématin*. Aux commandes du triporteur, le présentateur fait sa tournée gourmande où il met en lumière chaque semaine des producteurs et des chefs étoilés. Et parce qu'il est un provincial qui défend ses valeurs, certains produits locaux comme la Fourme de Montbrison n'échappent pas aux caméras. Cette idée alléchante vient tout droit d'un café littéraire stéphanois où il fait la connaissance de Jean-Pierre Coffe. Pour Loïc Ballet, être animateur de télévision a des saveurs de cuisine : « *Les grands cuisiniers ont beau faire toute la meilleure cuisine du monde, le serveur*



/ En juillet dernier, Loïc Ballet était aux commandes du triporteur de *Télématin* à Monaco où l'on déguste la meilleure pizza du monde.



FOIRE
INTERNATIONALE

saintetienne

**DU 19
AU 29
SEPTEMBRE
2014**



**LES
MYSTERES DE
TOUTANKHAMON**

NOUVELLE EXPOSITION

www.foiredesaintetienne.com



Festiv'Hall C !

concerts, spectacles, show mode

Salon de l'Automobile

3500 m² dédiés aux véhicules neufs

Régal' et Vous avec TL7

ateliers et concours culinaires

Nocturnes : mardi 23

et vendredi 26 septembre